

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

ET DU

VIGNOBLE NEUCHÂTELOIS

RÉSUMÉ DES NOUVELLES

Journal d'annonces paraissant tous les jours, excepté le Dimanche

BUREAUX : 3, Temple-Neuf, 3

Les lettres non affranchies ou anonymes ne sont pas acceptées. On s'abonne à toute époque.

RÉDACTION : 3, Temple-Neuf, 3

Les annonces reçues avant 8 heures (grandes annonces avant 11 h.) paraissent le lendemain.

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois
La Feuille prise au bureau	fr. 6	fr. 3 20	fr. 1 80
» franco par la porteur, en ville	8	4 20	2 30
» par la porteur hors de ville ou par la poste dans toute la Suisse	9	4 70	2 30
Étranger (Union postale), par 1 numéro	25	13	8 75
» par 2 numéros	22	11 50	6
Abonnement aux bureaux de poste, 10 ct. en sus. Changement d'adresse, 50 ct.			

3, RUE DU TEMPLE-NEUF, NEUCHÂTEL

Bureau d'administration et d'abonnements de la FEUILLE D'AVIS :

WOLFRATH & SPERLÉ, imprimeurs-éditeurs

TÉLÉPHONE

Bureau du journal, kiosque, libr. Goyot, gare J.-S., par les porteurs et dans les dépôts

TÉLÉPHONE

ANNONCES

1 à 3 lignes . . . pour le canton	50 ct.	De la Suisse la ligne	15 ct.
4 à 5 » 65 ct. — 6 à 7 lignes	75	D'origine étrangère	20
8 lignes et au-delà . . . la ligne	10	Réclames	30
Répétition	8	Avis mortuaires	12
Avis tarifé, 20 ct. la ligne, minim.	1 fr.	Répétition, 9 ct. — Minimum.	2 fr.
Lettres noires, 5 ct. la ligne en sus. — Encadrements depuis 50 ct.			

BUREAU DES ANNONCES : RUE DU TEMPLE-NEUF, 3

Bulletin météorologique — Avril

Les observations se font à 7 h., 1 h. et 9 h.

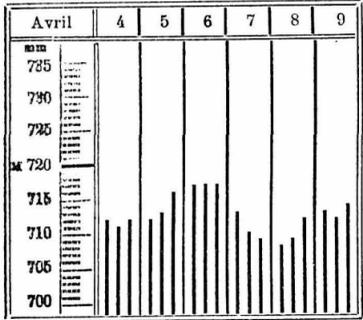
OBSERVATOIRE DE NEUCHÂTEL

JOURS	Tempér. en degrés cent.			Baromètre Moyenne	Vent domin.	État du ciel
	Moy.	Min.	Max.			
9	+4.0	+2.3	6.6	712.9	var.	moy. nuag

Brise S.-O. sur le lac le matin. Assez fort joran vers le soir.

Hauteurs du Baromètre réduites à 0

suivant les données de l'Observatoire (Hauteur moyenne pour Neuchâtel : 71,59m)



STATION DE CHAUMONT (altit. 1128 m.)

6	-1.0	-2.5	87.3	860.5	var.	moy. nuag
7	+0.1	-4.0	93.4	853.9	»	» souv

Du 6. Alpes voilées, mer de brouillard sur la plaine à 7 heures. Soleil et fine neige intermittente dans la journée. Lune et ciel étoilé le soir.
Du 7. Brouillard dans la plaine. Alpes voilées. Ciel couvert, neige et soleil intermittents pendant la journée. Lune voilée.

Niveau du lac (7 h. du matin) 429 m. 450

PUBLICATIONS COMMUNALES

COMMUNE DE NEUCHÂTEL

Voiturage de bois

La Commune de Neuchâtel met en soumission le voiturage, depuis la gare de Neuchâtel, d'environ 400 stères de bois destinés aux affochages des bâtiments publics.

Les formulaires de soumission, soit pour le bloc, soit par lots, sont déposés à la caisse communale jusqu'à mardi 10 avril, à midi.

Direction des Finances, Forêts et Domaines.

COMMUNE de NEUCHÂTEL

VENTE de BOIS

Le lundi de Pâques, 16 avril, la Commune de Neuchâtel vendra, par voie d'enchères publiques et aux conditions qui seront préalablement lues, les bois suivants, situés dans sa forêt de Chaumont :

- 68 stères sapin,
 - 410 » hêtre,
 - 13 » chêne,
 - 1 » plane,
 - 8000 fagots,
 - 13 1/2 tas de perches,
 - 14 tas de charbonnage.
- Rendez-vous, à 8 1/2 heures, à la maison du garde au Plan.

Direction des Finances.

IMMEUBLES A VENDRE

TERRAIN A BATIR

A vendre, sur le territoire de Peseux, beaux sols à bâtir. Belle situation, vue imprenable. — S'adresser par écrit sous E. A. W. 823, Peseux.

PROPRIÉTÉ A VENDRE

M. François Perdrisat offre à vendre, de gré à gré, sa propriété de la Maladière, à Neuchâtel, entre la route cantonale de Neuchâtel à St-Blaise et le lac. Superficie : 2301 mètres carrés. Emplacement exceptionnellement favorable soit pour maison d'habitation, pensionnat, soit pour fabrique, usine ou autre établissement industriel.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Étude Rd. Junier, notaire, à Neuchâtel.

Enchères d'une propriété à AUVERNIER

Samedi 29 avril 1900, à 8 heures du soir, à l'hôtel du Lac, à Auvernier, M. Michel Beaunjon exposera en vente, par enchères publiques, la propriété qu'il possède au centre du village d'Auvernier, soit maison d'habitation contenant cinq logements, caves avec deux pressoirs et vases d'environ 35,000 litres, avec jardin et verger attenants, le tout formant un cadastre d'Auvernier l'article 60, f° 2, n° 66 à 68, logements, place, galeries et jardin de 869m². Cette propriété pourrait être utilisée avantageusement pour un pensionnat, pour un commerce de vins ou autres. Constituerait aussi un bon placement de fonds.

Pour visiter l'immeuble et pour renseignements, s'adresser au propriétaire, à Auvernier, ou au notaire Ernest Paris, à Colombier, chargé de la vente. H. 1842 N.

VENTES AUX ENCHÈRES

Vente aux enchères publiques APRÈS FAILLITE

L'office des faillites de Neuchâtel vendra, par voie d'enchères publiques, le jeudi 12 avril 1900, dès 9 heures du matin, au Prébarreau n° 9, le mobilier et les marchandises suivants, dépendant de la masse en faillite Tell Calame, tapissier-décorateur à Neuchâtel : 1 canapé, 1 fauteuil, 2 chaises, 1 commode plaquée, 1 table, 1 étagère, 1 valise, 2 tableaux, 1 régulateur, 1 lampe à suspension, 1 piano antique, etc.

Aussitôt cette enchère terminée, il sera également vendu à l'Écluse n° 23, 2 canapés, 1 fauteuil puf, 1 tabouret de piano ; 1 lavabo anglais, 1 machine à charbonner, 2 bois de fauteuils pliants, 3 paires de chevaux, 45 planches de dessins de fenêtres (avec plans), 1 échelle, 200 kg. environ de crin végétal et plusieurs autres objets dont on supprime le détail.

La vente aura lieu au comptant, conformément aux dispositions de la loi sur la poursuite.

Neuchâtel, le 6 avril 1900.

Office des faillites. Le préposé : Ch. Eng. Tissot.

GRANDES ENCHÈRES de bétail de matériel agricole et de Mobilier Aux PONTS-DE-MARTEL

Pour cause de cessation de culture, M. Fritz Robert exposera aux enchères publiques et à de favorables conditions, lundi 16 avril 1900, à partir de midi précis, à son domicile, au bas du village des Ponts, ce qui suit :

- 4 chevaux bons pour le trait et la course, 1 poulain d'un an, 1 jeune taureau, 30 vaches et génisses, dont plusieurs sont fraîches, d'autres prêtes à vêler ou portantes pour différentes époques, 2 porcs de 400 kilos chacun, 14 poules et 1 coq, 10 charrs avec échelles, 1 char à pont avec limonière et flèche, 1 char à flèche avec échelles, 2 charrs de famille, 1 char dit de côté en bon état, 1 traîneau couvert, 1 dit à 2 bancs et un autre avec brecette, 6 glisses de différentes grandeurs avec épondes et brancards, 2 hauches de 3 mètres, 2 tonneaux à purin, 2 dits à terre, 1 charnaie à double versoir, 1 dite pour les marais, 1 piocheuse, 3 heresses, 1 train ferme, des brancards, 1 gros van avec sa caisse, 2 paires harnais dits à l'allemande pour gros trait, 4 colliers complets, 2 dits à l'anglaise, des colliers, brides et grelotières, 2 selles, des filets, sangles et couvertures, des bâches imperméables, 1 grande quantité de clochettes, 1 petit van, 1 chable, 1 tourne-billon, des fourches, râteliers, faux, pelles, pioches, haches et marteaux, des chaînes, sabots, liens en fer, enclumes à battre les faux, 1 couteau pour les fossés, 1 presse en fer, des seillots, des ustensiles pour le lait, 1 petite baratte, 60 mesures orge, 40 mesures froment du printemps.
- 1 banc de charpentier, 1 gros étai à jambe, des rabots et outils de tourneur, plusieurs buffets, des bancs, 1 potager avec accessoires, des marmites, 1 bascule avec poids, 1 grande baignoire, 1 pétrin, des ustensiles pour faire le pain et un très grand nombre d'autres objets.

GRAND BAZAR PARISIEN

RUE DE LA TREILLE

MODES

POUR DAMES

M^{me} BERNARD a l'avantage d'informer sa bonne clientèle et les dames en général, qu'elle est de retour de Paris avec un magnifique choix de

CHAPEAUX MODÈLES

Belles fournitures nouveautés. — Grand choix de fleurs, rubans, soierie, mousseline de soie, tulle Malines, crêpon, dans toutes les teintes nouvelles.

Plumes, aigrettes, ailes, palettes, ornements, etc.

Beau choix de capotes et chapeaux garnis, depuis les plus bas prix.

Immense assortiment de formes en paille et crin pour dames, fillettes et enfants, depuis l'article ordinaire au plus riche.

Toutes les commandes sont exécutées soigneusement et au goût des clientes.

Salon au 1^{er}, au-dessus de l'entresol, pour essayer les modèles

Se recommande, C. BERNARD

ENCHÈRES DE MEUBLES

Samedi 14 avril 1900, dès 2 heures après midi, aux Isles près Bel-Air, il sera procédé à la vente aux enchères des objets mobiliers ci-après appartenant à la succession de M. H.-L. Péters, savoir :

- 3 lits complets, 1 calorifère, 6 tableaux sujets divers, 1 petit char à pont, 1 balance, 1 store, outils de jardin, 1 fût de vin Maçon d'une contenance de 120 litres, bouteilles vides, etc.

Mardi 10 avril 1900, à 2 heures après midi, aux entrepôts Lambert, à la gare J.-S., on vendra, par voie d'enchères publiques,

6 pièces via de Maçon

ANNONCES DE VENTE

Magasin Ernest Morthier rue de l'Hôpital, Neuchâtel

PAQUES

ŒUFS FRAIS teints en douze couleurs différentes. Couleurs unies et marbrées pour teindre les œufs.

Les nouveaux rideaux sont arrivés

BLANCS

CRÈMES

LIBERTY

Vitrages fantaisie

HALLE AUX TISSUS

Violon
On achèterait un violon usagé, bon bon marché. S'adresser J. S. case postale 3857.

A VENDRE
deux juments Alexanes, cinq et six ans, primées en première classe dans les concours. Dressées pour selle ; voiture seules et à deux. S'adresser à Eugène Berthoud, Colombier. H4933N

Librairie-Papeterie JAMES ATTINGER - Neuchâtel
DICTIONNAIRE GÉOGRAPHIQUE DE LA SUISSE
 publié sous la direction de CHARLES KNAPP, professeur, et MAURIGE BOREL, cartographe
 avec des collaborateurs de tous les cantons
 illustré de nombreuses cartes, plans et vues diverses dans le texte et hors texte
 L'ouvrage complet doit comprendre environ 100 liv. (de 16 pages in-4°, imprim. sur deux colonnes), à 75 cent., à raison de deux par mois au minimum.
 En vente: livraison I, contenant texte en couleurs et 24 illustrations en noir
 Demandez prospectus et liv. I à la librairie James Attinger, à Neuchâtel.

BOULANGERIE ROBERT SCHNEITER
Place du Marché
TOUS LES JOURS:
Pain de Pâques et Pain de Graham

Liquidation complète
 pour cause de
 Cessation de commerce
 Vente au comptant

DRAPS
de Dames

pour Costumes de Voyage et Costumes Tailleur
 pure laine, extra fine, 135/130 cm. de larg.,
 4 1/2 à 5 mètres pour un costume soigné.

30 TEINTES DU JOUR
 toutes fraîches
 dessins unis, petits damiers ou mille rais
 Prix jusqu'à présent 5.80 & 4.85
LIQUIDÉ 3.50

Grands Magasins
A LA VILLE DE NEUCHÂTEL
 Temple-Neuf 24 & 26

CHARCUTERIE GÉNÉRALE
L. SCHWAB
 Rue des Epancheurs 5
 Spécialité de jambons à manger cru,
 légèrement salés, pour malades.
 Milchschnitzken pour cuire, extra fins.
 Marchandise garantie

LAITIENNE ÉPICERIE
 Beaux cafés teints sur commande
 VÉRITABLE SALAMI DE MILAN
 Charcuterie de campagne
 BEURRE CRÈME et BEURRE CENTRIFUGE
 1^{re} qualité, toujours frais
 Chand lait matin et soir porté à domicile.
 Se recommande,
AMI LANBELET, rue St-Maurice 15.

BIJOUTERIE
HORLOGERIE
ORFÈVRE
 Ancienne Maison
JEANJAQUET & Co.
 Fondée en 1833.
 Beau choix dans tous les genres

A. JOBIN
 Successeur
 Maison du Grand Hôtel du Lac
NEUCHÂTEL

Fine Chaille
 jaune pour jardins, à vendre chez Ch.
 Barcilla-Court, Hauterive.

Chiens de St-Bernard
 A vendre, à bon marché, deux beaux
 chiens de Saint-Bernard tachetés en blanc
 et rouge, âgés de 6 et 3 mois; au même
 endroit, de bons chiens de garde, ainsi
 que deux chiens plus petits. B 580 Y
 Se recommande au mieux. Albert
 Graber, Unterdorf, Boujean près Bière.

APPARTEMENTS A LOUER
 A louer, près de la gare, dès à présent
 ou pour Saint-Jean, un beau logement
 de trois chambres, balcon, chambre
 haute, buanderie, séchoir, eau, gaz et
 dépendances. Vue superbe. — S'adresser
 Rocher 14a, rez-de-chaussée.
 Pour Saint-Jean, avenue du Premier-
 Mars, joli appartement de trois chambres
 pour petit ménage. Jolie situation. S'in-
 former du n° 432 au bureau du journal.

A louer, rue de la Place-l'Armes 5,
 pour le 24 juin, un appartement com-
 posé de trois chambres, dépense, cuisine,
 et dépendances. S'adresser faubourg du
 Château 9, rez-de-chaussée.

AUVERNIER
 Deux appartements de quatre cham-
 bres et dépendances. Jardins. Belle
 situation. Disponibles, l'un dès mainte-
 nant, l'autre dès Saint-Jean. S'adresser
 Etude Ed. Pettipierre, notaire, rue des
 Epancheurs n° 8.

A louer au Rocher
 pour le 1^{er} mai 1900, à des personnes
 tranquilles, un petit appartement dans
 une maison d'ordre, pour 25 fr. par mois.
Etude Borel & Cartier
 Rue du Môle 1.

Rue J.-J. Lallemand 1
 à louer pour le 24 juin 1900, beau 1^{er}
 étage de 3 chambres, 2 alcôves et dé-
 pendants, à un ménage tranquille.
Etude Borel & Cartier
CORCELLES

Pour cause de départ, à louer, dès le
 23 avril, à Corcelles, un logement com-
 fort de trois chambres et dépendances.
 S'adresser à M. Nestor Benoit, à
 Corcelles.
A louer, rue des Moulins 15,
 un appartement de trois cham-
 bres et dépendances. — Prix:
 fr. 450. — S'adresser au ma-
 gasin du rez-de-chaussée ou
 au notaire Brauen.

BOUDRY
 A louer, pour le 1^{er} mai ou époque à
 convenir, un beau logement composé de
 trois chambres, cuisine, eau sur l'évier,
 galetas, cave et portion de jardin. S'adres-
 ser chez G. Hubschmid, à Boudry.

A louer, pour le 24 juin prochain, au
 faubourg du Château, un logement de
 deux chambres et dépendances. S'adr.
 Etude Aug. Roulet, notaire, Pommier 9.
 Pour le 24 juin, rez-de-chaussée de
 quatre chambres et dépendances. Eau,
 gaz et jardin. Vue superbe. S'adresser
 rue Coulon 6, 1^{er} étage.

**A louer dès le 24 juin 1900, le pre-
 mier étage de la maison rue du Pre-
 mier n° 1, comprenant douze pièces et
 vastes dépendances.**
 S'adr. à l'Etude de MM. DuPasquier,
 avocats, rue du Musée 4.
 On offre à remettre, à Bevaix, un loge-
 ment remis à neuf et au soleil, de trois
 chambres, cuisine et dépendances, avec
 jardin, eau sur l'évier, disponible tout
 de suite si on le désire. S'adresser à M.
 Alexandre Nicolet, à Bevaix.

A louer pour St-Jean
 aux Sablons, 4 beaux logements de trois
 et quatre chambres, dont une avec bal-
 con, chambre haute, galetas, cave, buan-
 derie et séchoir. Jardin. Eau et gaz.
 S'adresser à M. Ernest Meystre, archi-
 tecte, rue de l'Hôpital 21.

A remettre tout de suite, pour
 cause de départ, un
 logement de 2 chambres et dépendances,
 situés au 1^{er} étage, rue du Trésor 11. S'y
 adresser. On fait une petite concession
 pour le prix.
 A louer, rue du Château 5, un petit
 logement, deux chambres, cuisine et dé-
 pendants. S'adresser rue du Château 4,
 au rez-de-chaussée.

**A louer, pour le 24 juin 1900, un ap-
 partement de 5 pièces et dépendances.**
 Chambre de bain, buanderie dans la mai-
 son, gaz, électricité, chauffage central.
 S'adresser à M. Gustave Chable, archi-
 tecte, Beaux-Arts 18, de 1 h. à 3 h. de
 l'après-midi.

**Dès Saint-Jean, beau et grand
 logement à louer, faubourg du
 Crêt.**
 S'adresser à l'Etude Jacottet,
 avocats.

Beaux logements
 à louer, rue de la Côte, composés de
 trois grandes pièces, balcons, cuisine avec
 installation du gaz; dépendances, cham-
 bres hautes, chambre de bains, galetas,
 buanderie, séchoir. Jardin. Vue étendue.
 Belle situation à proximité du funiculaire;
 prix modiques. S'adresser à l'usine Marti,
 Maladière.

Pour Saint-Jean, plusieurs logements de
 3 pièces, ainsi que locaux pour magasins,
 à Gibraltar. H^{ri} Bonhôte, architecte-con-
 structeur.

A louer, aux Fahys, pour le 24 mars,
 un logement de trois chambres, cuisine
 et dépendances. Prix: fr. 35 par mois.
 S'adr. à l'Etude Meckenstock & Reutter.

A louer, pour la Saint-Jean, un loge-
 ment de quatre pièces et dépendances,
 balcon. S'adr. rue Pourtalès 9, au 2^{me}.

A louer, dès le 24 juin 1900,
 bel appartement de six cham-
 bres et dépendances, au fau-
 bourg du Lac. S'adresser Etude
 Brauen, notaire.

A louer pour la St-Jean, 24 juin pro-
 chain, une grande chambre (sept fenê-
 tres de façade) pouvant servir d'atelier
 ou de logement et une cuisine avec eau.
 S'adresser à M. G. Vuille, bureau de
 la Grande Brasserie, Neuchâtel.

Quartier de l'Est
 Pour Saint-Jean, bel appartement de
 quatre à cinq chambres dans maison
 d'ordre. Balcon. — S'adresser Etude Ed.
 Pettipierre, notaire, rue des Epan-
 cheurs n° 8.

**Tout de suite, 2 jolis appa-
 rtements, rue des Beaux-Arts**
 n° 28, qual des Alpes, un 3^{me}
 étage 7 pièces, un rez-de-chaus-
 sée 6 pièces, avec jardin.

H^{ri} Bonhôte, architecte-con-
 structeur.

A louer, pour Saint-Jean, joli apparte-
 ment de quatre chambres et dépendan-
 ces, avec jouissance du jardin, S'adresser
 à M. Louis Bovet, Comba-Borel 11.

On offre à louer pour St-Jean, à des
 personnes tranquilles, un pignon de deux
 chambres, cuisine et alcôve, situé Bois 12.
 Eau et gaz à la cuisine. S'adresser au
 bureau Alfred Bourquin, faubourg de
 l'Hôpital 6.

CHAMBRES A LOUER

A louer deux chambres meublées,
 Ecluse 17, 1^{er} étage. — A la même
 adresse, à vendre une poussette peu
 usagée.

A louer une chambre pour un cou-
 cheur. S'adr. rue de l'Hôpital 11, au 1^{er}.
 Belle chambre indépendante, à louer.
 S'adr. Concert 2, 2^{me} étage.

Jolie chambre meublée, au soleil. S'adr.
 Seyon 22, 3^{me} étage.

Jolies chambres. — Pension soignée. —
 1^{er}-Mars 6, 1^{er} étage (pension seule).

Chambre meublée à louer tout de suite,
 pour un monsieur rangé, rue de l'Oran-
 gerie n° 2, au 1^{er}.

Jolie chambre meublée pour un mon-
 sieur. S'adresser rue
 du Seyon 30, 4^{me} étage.

Une jolie chambre meublée. S'adresser
 Temple-Neuf 16, maison du Cercle catho-
 lique, 4^{me} étage.

Une famille de Neuchâtel donnerait

chambre et pension
 à prix réduit, à une demoiselle, dame
 ou monsieur, qui surveillerait la pré-
 paration des tâches de deux jeunes enfants.
 Adresser les offres au bureau de la Feuille
 d'avis, sous C. N. 322.

Chambres meublées vis-à-vis du
 Jardin anglais, rue Coulon 2, rez-de-
 ch.

Chambres meublées à louer pour ou-
 vriers. S'adr. rue de Flandres 3.

Belle chambre non meublée et indé-
 pendante, à louer, faubourg du Lac, 1^{er}
 étage. S'informer du n° 423 au bureau
 de la Feuille d'avis.

Jolie chambre avec pension. A la mê-
 me adresse, on offre bonne pension à
 deux ou trois messieurs. Prix modéré.
 Râteau 1, 2^{me}.

Belles chambres meublées, ex-
 posées au so-
 leil. Rue Pourtalès 3, au 1^{er}.

Belle chambre meublée avec pension.
 Rue Coulon 4, 3^{me}.

Belle chambre meublée, avec piano.
 Place-d'Armes 5, 1^{er}, à gauche.

Chambre meublée avec pension,
 rue des
 Beaux-Arts 15, 4^{me}, à gauche.

Jolie chambre meublée pour monsieur
 rangé. S'adr. Barclès 3, 2^{me} étage.

Belle chambre meublée, exposée au
 soleil, balcon, avec pension soignée. —
 S'adresser Beaux-Arts 3, 3^{me} étage.

LOCATIONS DIVERSES

A louer tout de suite, pour atelier ou
 entrepôt, un beau et vaste local, très
 bien situé. S'adresser Vieux-Châtel 13.

Beau local à louer
 immédiatement pour magasin, entrepôt
 ou atelier.

Etude Borel & Cartier

Rue du Môle 1.
 A louer, dans une localité du Vignoble,
 un local à l'usage de magasin, atelier ou
 entrepôt, avec une cuisine. S'informer
 du n° 404 au bureau de la Feuille d'avis.

ON DEMANDE A LOUER

Une dame seule demande à louer,
 pour Saint-Jean ou plus tôt, un petit
 appartement dans un village tranquille
 du Vignoble.
 Ecrire d'ici au 15, épicerie rue Saint-
 Maurice 10, Neuchâtel.

Une demoiselle demande

chambre et pension
 pour le 1^{er} mai, de 50 à 60 fr. par mois.
 Ecrire sous A. P. 435 au bureau de la
 Feuille d'avis.

CAFÉ

On désire reprendre la suite d'un bon
 café à Neuchâtel ou environs. Adresser
 offres à l'agence d'affaires A. Chevillier,
 Grand'Rue 1, Neuchâtel. 094N

On reprendrait
 tout de suite, dans le Vignoble,
UN BON PETIT CAFÉ
 S'informer du n° 420 au bureau de la
 Feuille d'avis.

OFFRES DE SERVICES

Une fille très bien recommandée cher-
 che place, de préférence comme fille de
 chambre ou pour tout faire dans un
 petit ménage. S'adresser pâtisserie de Villa-
 mont, Sablons.

On désire placer, comme aide dans un
 ménage soigné, une jeune fille de la
 Suisse allemande. — Ecrire E. L. 419 au
 bureau de la Feuille d'avis.

M^{me} Vouga, Champ-Boogin 42, désire
 placer une jeune fille allemande, qui a
 déjà du service, comme bonne ou femme
 de chambre. S'adresser à l'adresse indi-
 quée. H 1885 N

Une personne de confiance, sachant
 faire un bon ordinaire, désire se placer
 pour tenir un petit ménage chez un
 venf. S'adr. chez M^{me} Charlet, Ecluse 5,
 maison Hirschy.

On cherche, pour une fille de 16 ans,
 une place pour apprendre la langue fran-
 çaise. Elle paierait la demi-pension et
 s'aiderait au ménage et à la cuisine. Elle
 désirerait aller à l'école ou avoir des
 leçons. Entrée le 1^{er} mai 1900. S'adr. à
 M. Gottfr. Rutsch-Schonauer, à Heimis-
 wyl, près Berthoud.

On cherche, pour une fille de 16 ans,
 une place pour apprendre la langue fran-
 çaise. Elle paierait la demi-pension et
 s'aiderait au ménage et à la cuisine. Elle
 désirerait aller à l'école ou avoir des
 leçons. Entrée le 1^{er} mai 1900. S'adr. à
 M. Gottfr. Rutsch-Schonauer, à Heimis-
 wyl, près Berthoud.

On cherche, pour une fille de 16 ans,
 une place pour apprendre la langue fran-
 çaise. Elle paierait la demi-pension et
 s'aiderait au ménage et à la cuisine. Elle
 désirerait aller à l'école ou avoir des
 leçons. Entrée le 1^{er} mai 1900. S'adr. à
 M. Gottfr. Rutsch-Schonauer, à Heimis-
 wyl, près Berthoud.

On cherche, pour une fille de 16 ans,
 une place pour apprendre la langue fran-
 çaise. Elle paierait la demi-pension et
 s'aiderait au ménage et à la cuisine. Elle
 désirerait aller à l'école ou avoir des
 leçons. Entrée le 1^{er} mai 1900. S'adr. à
 M. Gottfr. Rutsch-Schonauer, à Heimis-
 wyl, près Berthoud.

PLACES DE DOMESTIQUES

On cherche pour tout de suite, une
 jeune fille pour faire tous les travaux
 d'un ménage. Salaire 20 fr. par mois. —
 Cuisine populaire, place du Marché.

On demande une jeune fille pour faire
 un ménage. S'adresser rue St-Maurice 4,
 3^{me} étage.

On demande une bonne fille connaissant
 tous les travaux d'un ménage soigné.
 S'adresser rue Pourtalès 10, au 2^{me}
 étage, à droite.

Cuisinière

expérimentée est demandée tout de suite
 pour petit hôtel pension. Bon gage, bon
 traitement, engagement à l'année. S'in-
 former du n° H 1352 N au bureau Haasen-
 stein & Vogler, Neuchâtel.

M^{me} Bovet-DuPasquier, à Areuse, cher-
 che, pour entrer tout de suite, une
 femme de chambre connaissant le ser-
 vice de maison et bien recommandée.

On demande une jeune fille, brave
 et honnête, sachant cuire, et faire les
 travaux du ménage. S'informer du n° 434
 au bureau du journal.

On demande un bon domestique sachant
 traire et travailler à la vigne. S'adr.
 à Ernest Mollet, à la Coudre.

Pour Bien le

On demande une jeune fille de 22 à 25
 ans, pour un ménage de deux personnes
 et d'un jeune enfant. Gages 25 fr. par
 mois. Adresser les offres S. B. 422 au
 bureau de la Feuille d'avis.

On demande, pour la fin d'avril, une
 jeune fille pour aider dans le ménage et
 s'occuper de deux jeunes enfants. Adres-
 ser les offres à M^{me} Emile Juillard, Cor-
 tèbert (Jura bernois).

Une honorable famille cherche, pour le
 15 ou la fin d'avril, une bonne, soignée
 et de bon caractère, sachant bien faire
 la cuisine et les travaux du ménage. Of-
 fres à M^{me} Boshair, Mythenstrasse 25,
 Zurich.

On demande une fille, honnête et pro-
 pre, pour faire la cuisine. S'adresser à
 Th. Brisa, pension-épicerie, St-Sulpice.

M^{me} Louis Pernod, St-Nico-
 las, Ville, demande, pour le
 courant de ce mois, une cui-
 sière propre, active et de bon
 caractère, (entre 22 et 26 ans).
 Bons gages. Excellents certi-
 ficats exigés; les envoyer à
 l'adresse ci-dessus indiquée
 avant de se présenter.

ON DEMANDE
 pour la Chaux-de-Fonds, pour soigner un
 enfant de deux ans,

Une jeune fille

honnête, sachant conduire et faire les tra-
 vaux du ménage. Bons gages. S'adresser
 à M^{me} Dittschheim-Schwob, rue de la
 Serre 22, la Chaux-de-Fonds. H 1167 C

Pour un ménage de dames seules et
 pour six à sept mois, à la campagne, on
 cherche une personne, pas trop jeune,
 connaissant le service et sachant assez
 de cuisine pour un bon ordinaire. Entrée
 vers le 15 mai. Se présenter ou fournir
 de bonnes recommandations chez M^{me}
 Strittmatter, Evole 57, avant 10 heures
 du matin, ou de midi à 3 heures.

On demande, pour tout de suite, une
 fille de cuisine, forte, robuste et parlant
 français. S'adresser à l'Hôtel du Faucon.

ON DEMANDE

un jeune homme de 16 à 17 ans, comme
 domestique dans une laiterie; entrée le
 1^{er} juin. On donnera la préférence à un
 jeune homme sérieux. S'adresser à la
 laiterie de Saint-Aubin-Sanges, (Neuchâ-
 tel).

On demande, à partir du 15 juin, pour
 un séjour d'environ quatre mois à la
 montagne, un jeune domestique apte à
 certains travaux, dans la maison et à la
 forêt, sachant de plus conduire un che-
 val. Certificat exigé. Pour renseignements,
 s'adresser le matin. Evole 15, 1^{er} étage.

CUISINIÈRE

On demande une cuisinière, munie de
 bonnes recommandations. S'adresser rue
 des Beaux-Arts 18, rez-de-chaussée.

On demande une jeune fille pour s'ai-
 der au ménage et soigner les enfants.
 S'informer du n° 413 au bureau de la
 Feuille d'avis.

On demande, pour une famille habitant
 alternativement le Val de-Travers et Neu-
 châtel, une cuisinière et une femme de
 chambre, l'une et l'autre expérimentées et
 ayant servi dans de bonnes maisons. Beaux
 gages. Entrée le 1^{er} mai. S'informer du
 n° 410 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande une jeune fille sachant
 cuire et faire tous les travaux d'un mé-
 nage. S'adresser café Bas du Mail.

M^{me} Hoffmann, bureau de placement,
 route de la Gare 3,
 demande bonnes cuisinières, sommelières
 et filles pour faire le ménage.

EMPLOIS DIVERS

On cherche à placer une jeune fille
 allemande, de 15 ans, dans un magasin
 où elle aurait l'occasion d'apprendre le
 français et le service du magasin. S'a-
 dresser à Charles Ritter, à Liesberg
 (Berne).

Pour selliers

On cherche, pour un jeune homme
 ayant fait un bon apprentissage de 3 ans
 dans un atelier de sellerie, une place
 comme ouvrier; il pourrait entrer le
 premier mai.
 S'adresser sous T 1743 Y à Haasenstein
 & Vogler, Berne.

Maison

DE
SPIRITUEUX ET VINS

demande employé intéressé. Petit capital
 demandé. Offres sous G. X., poste res-
 tante, Neuchâtel.

JEUNE FILLE

de 18 ans, qui a déjà travaillé pendant
 deux ans dans un bureau,
 cherche place analogue

à Neuchâtel ou ses environs, pour se
 perfectionner dans la langue française.
 Bonnes références à disposition. Offres
 sous Nc1819Q à Haasenstein & Vogler,
 Bâle.

AUX NÉGOCIANTS,

Notaires et avocats

Correspondant français et allemand,
 au courant de tous les travaux de bureau
 (spécialité, notariat) bonne écriture, de-
 mande place ou entreprendrait écritures
 à domicile. Offres A. B. 429 au bureau de
 la Feuille d'avis.

On cherche, pour un jeune homme de
 16 1/2 ans, habitant Lörrach (Grand-duché
 de Baden), une place rétribuée, soit dans
 un magasin, hôtel ou maison de com-
 merce quelconque, où il aurait l'occasion
 d'apprendre le français à fond. — Offres
 M. J. 431 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche un journaliste
 sachant soigner les chevaux. S'adresser au Manège.

UNE DEMOISELLE
 de 19 ans, parlant français et allemand
 et ayant une écriture convenable, cher-
 che place dans magasin ou bureau. —
 Prière d'adresser les offres à M^{me} Gui-
 rand, avenue du 1^{er} Mars 2, rez-de-chaus-
 sée, à droite.

Une demoiselle de magasin

est demandée pour un commerce de pa-
 peterie. Inutile de se présenter sans bon-
 nes références. S'informer du n° 433 au
 bureau de la Feuille d'avis.

On demande pour tout de suite un bon

ouvrier boulanger

S'adresser boulangerie Ed. Magnin, rue
 J.-J. Lallemand 1.
Homme sérieux, connaissant les tra-
 vaux de bureau, parlant français et alle-
 mand, cherche emploi dans bureaux,
 magasin, etc. Adresser offres M. P. N. 430
 au bureau de la Feuille d'avis

On cherche un jeune homme connaissant
 déjà un peu le service de maison
 S'adresser

Couturière

Une couturière expérimentée cherche place, pour le 15 avril ou le 1^{er} mai, dans un atelier de couture à Neuchâtel. S'adresser E. B. 450, poste restante, Colombier.

Ouvrier boulanger

On demande un jeune ouvrier boulanger parlant français. S'informer du n° 421 au bureau de la Famille d'avis.

Une demoiselle, possédant d'excellents certificats, ayant fréquenté une école de commerce, cherche place comme comptable ou demoiselle de magasin, dans la Suisse française. — Adresser offres à M. Hürzler, pasteur, Gottstatt, près Bienne.

REMONTEURS

pour pièces Boston. S'informer du n° 424 au bureau de la Famille d'avis.

APPRENTISSAGES

APPRENTI FERBLANTIER est demandé. S'adr. rue des Poteaux 3.

PERDU OU TROUVÉ

Perdu une broche or «Roma» dimanche après midi, depuis la rue des Epancheurs à Avenier, en prenant le Régional à l'Évole. Récompense à la pâtisserie Künzi.

AVIS DIVERS

Boeufs de Pâques

Les plus gros boeufs du canton se trouvent actuellement chez M. Amandus L'Éplattier, aux Gneveys sur-Coffrane. Ces boeufs ont pris le 9 courant le chemin de Colombier; ils sont destinés à M. Fritz Baumann Paris, boucher. Le public sera admis à les visiter dans son écurie jusqu'au jeudi matin 12 courant. Amandus L'Éplattier.

GRANDE

Brasserie de la Métropole

CE SOIR, A 8 1/2 HEURES

Grande soirée artistique

donnée par le renommé couple

M. Martin et M^{me} Alberty

Célèbres chanteurs des

Théâtres de France et de l'étranger

Donc d'opéras de nos plus grands maîtres, tels que: Carmen, Guillaume Tell, Trouvère, Faust, etc.

Riche répertoire et des plus variés.

Avis au public amateur de bonne musique.

Une bonne tailleurse

se recommande pour de l'ouvrage à la maison ou en journées.

Adresse: M. Meyrat, rue du Château 9.

Pension famille

On recevait, comme toutes les années, dans une bonne famille de Bâle, des

jeunes filles

en pension. Elles pourraient fréquenter l'école supérieure. Bonne pension et vie de famille; jouissance du piano. Prix de pension, tout y compris, 50 francs. M^{me} Germann, rue des Tanneurs 1, Bâle. Hc 1822 Q

PENSION dans bonne famille allemande, où il y a une fille de 16 ans, pour une jeune demoiselle désirant apprendre la langue allemande, le piano, la confection des vêtements, les ouvrages manuels et aussi, selon désir, la tenue du ménage. Vie de famille agréable est expressément assurée. S'adresser sous F. F. 4076 à Rodolphe Mosse, agence de publicité, Fribourg /Br.

BRASSERIE DU PORT

Ce soir mardi et jours suivants

GRAND CONCERT

donné par la troupe

ALPENBLICK

de passage à Neuchâtel, se rendant à Paris où elle a été engagée, pour le Village suisse.

ENTRÉE LIBRE

Monsieur Georges STERCHI et ses enfants expriment leurs sincères remerciements à toutes les personnes qui leur ont donné tant de marques d'affection et de sympathie à l'occasion de leur grand deuil.

CONVOICATIONS & AVIS DE SOCIÉTÉS

SOCIÉTÉ DES

ANCIENNES CATÉCHUMÈNES DE L'ÉGLISE NATIONALE

RÉUNION aujourd'hui mardi 10 avril, au nouveau Collège des Terreaux, salle n° 5.

ÉGLISE INDÉPENDANTE

Cultes des fêtes de Pâques 1900

Vendredi-Saint 13 avril: 10 1/2 h. m. Culte avec communion, à la Collégiale. 11 h. m. Culte. Grande salle. 8 h. s. Culte liturgique avec chant. Temple du Bas.
Samedi 14 avril: 8 h. s. Service de préparation à la Sainte-Cène. Salle moyenne.
Jour de Pâques: 15 avril: 8 1/2 h. m. Catéchisme. Grande salle. 9 1/2 h. m. Culte d'édification mutuelle. Petite salle. 10 3/4 h. m. Culte avec communion. Temple du Bas. 8 h. s. Présentation des catéchumènes et communion. Grande Salle.

CHAPELLE DE L'ERMITAGE

Vendredi-Saint 13 avril: 10 h. m. Culte.
Jour de Pâques 15 » 10 h. m. Culte avec communion.

Les dons remis aux sachets à l'issue de tous les cultes du jour de Pâques sont destinés à la Caisse de l'Église.

Les parents dont les enfants sont en âge et en état de suivre l'instruction des catéchumènes, sont informés que cette instruction commencera après Pâques. Les inscriptions des enfants qui ne sont pas encore annoncés seront reçues du lundi au jeudi de cette semaine, de 1 à 2 heures: pour les jeunes garçons chez M. le pasteur Ed. Robert-Tissot; et pour les jeunes filles chez M. le pasteur S. Robert.

Société française des câbles électriques

Système BERTHOUD, BOREL & C^{ie}

Anonyme au capital social de 1,300,000 francs

SIÈGE SOCIAL: 11, Chemin du Fré-Gaudry, à LYON

L'assemblée du 6 avril 1900 a fixé le dividende de l'exercice 1899 à fr. 100 brut par action, payable comme suit:

Au 15 avril 1900, à raison de: fr. 48.— pour le nominatif, et de fr. 47.10 pour le porteur, contre remise du coupon 3;

au 15 octobre 1900, à raison de: fr. 48.— pour le nominatif, et de fr. 47.10 pour le porteur, contre remise du coupon 4.

A Lyon, chez MM. E.-M. Cottet & C^{ie}, banquiers, 8, rue de la Bourse.

A Neuchâtel (Suisse), chez MM. Perrot & C^{ie}, banquiers.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

CASINO-HOTEL BEAU-SEJOUR

En présence de l'accueil sympathique que la population de Neuchâtel a fait à l'orchestre

JUNGFRAU-KAPPELLE

celui-ci consent à donner, à la demande de beaucoup de personnes,

Ce soir à 8 heures

UN GRAND CONCERT D'ADIEUX

avec programme entièrement nouveau

ENTRÉE: Premières, 1 fr. — Secondes, 50 cent.

Le Directeur, Prof. Joseph SEEBOLD

ALLIANCE ÉVANGÉLIQUE

RÉUNIONS DE PRÉPARATION

Fête de Pâques

DANS LA

Grande Salle des Conférences

à 8 heures du soir

Lundi 9 avril: Jésus prépare ses disciples en vue de ses souffrances (Lac IX, 18-36).

Mardi 10 avril: Le dernier repas (Jean XIII, 1-17).

Mercredi 11 avril: Le reniement de Pierre et la trahison de Judas (Matth. XXVI, 20-35; 45-50; 69-75).

Jeudi 12 avril: Gethsémani et la Croix (Marc XIV, 32-41; XV, 20-37).

Tous les chrétiens sont cordialement invités à prendre part à ces réunions. — On chantera les Chants évangéliques.

EGLISE NATIONALE

Cantiques du nouveau psautier pour le culte du dimanche 15 avril (jour de Pâques). Cant. 46, 49, 50 et Ps. 103

EGLISE NATIONALE

La paroisse est informée que les cultes du Vendredi Saint auront tous lieu, comme les années précédentes, au TEMPLE DU BAS, et dans l'ordre suivant:

A 10 h., 1^{er} culte avec communion, A 3 h., 2^{me} culte avec prédication, A 4 h., Prière du Vendredi-Saint.

Le produit de la collecte faite ce jour-là aux portes du Temple est destiné à la caisse de paroisse.

EGLISE NATIONALE

Les parents, dont les enfants sont en âge et en état d'être admis à l'instruction religieuse comme catéchumènes en vue des fêtes de Pentecôte, sont invités à les présenter aux pasteurs de la paroisse mardi 17 courant, à la Chapelle des Terreaux, savoir:

Les jeunes garçons, à 8 h. du matin. Les jeunes filles, à 10 h.

Les jeunes gens qui n'ont pas été baptisés dans la paroisse française de Neuchâtel devront, autant que possible, être munis de leur certificat de baptême.

L'instruction sera donnée aux jeunes garçons par M. le pasteur Morel, aux jeunes filles par M. le pasteur Pétavel.

ÉTAT-CIVIL DE NEUCHÂTEL

Promesses de mariages.

Albert Fridolin Borel, chargeur postal, Neuchâtelois, et Anna-Louise Haraisch, tricotieuse, Neuchâteloise, les deux à Couvet.

Joseph-André Oppliker, professeur d'équitation, Bernois, et Mary-Hélène Perret, Neuchâteloise, les deux à Neuchâtel.

Mariages célébrés.

7. Alphonse Monnard, viticulteur, et Elisabeth Vuillommet, les deux à Neuchâtel.

7. Charles-Ernest Perrenoud, chef-machiniste, et Rosa Egger, modiste, les deux à Neuchâtel.

Naissances.

6. Cécile, à François-Philippa Bader-tscher, coiffeur à Sasette née Zirb-cher.

7. Blunette, à Paul-Etienne Goumaz, vigneron, et à Marie-Lina née Bourquin.

7. Lidia, à Frédéric Conrad-Adolphe Kriegler, tailleur d'habits, et à Lina née Zorfluh.

9. Henri-Auguste, à Auguste-Alfred Huguenin Virchaux, horloger, et à Marthe-Emilie née Davanel.

Décès.

7. Adèle-Fanny née Dromard, pensionnaire alimentaire, veuve d'Alphonse Loup, Vaudoise, née le 2 juin 1834.

NOUVELLES POLITIQUES

LA GUERRE ANGLO-BOER

LA NEUTRALITÉ DU PORTUGAL

La presse continentale continue à discuter sur le point de savoir si le Portugal viole sa neutralité dans la guerre anglo-transvaalienne en laissant passer des troupes anglaises par Beira.

On dit que la fameuse convention de 1891 sur laquelle se base l'Angleterre pour prétendre qu'elle a le droit de transporter des hommes et des munitions vers la Rhodesia par les territoires portugais, n'a jamais été, dans l'esprit des signataires, que les transports commerciaux, et que l'entendre autrement aurait été une menace directe du Portugal au Transvaal.

Il faut signaler à ce propos une excellente interview d'un juriste allemand, professeur de droit international, interview publiée par la «Frankfurter Zeitung» et dans laquelle il est incontestablement établi que le transport de troupes britanniques par Beira constitue une violation formelle de la neutralité portugaise, de sorte que le gouvernement de Prétoria, après la guerre, serait en droit de traiter le Portugal en ennemi et d'exiger de lui une forte indemnité.

Aucun autre traité signé entre l'Angleterre et le Portugal ne comporte l'autorisation de transporter des troupes par territoire portugais, et, à propos de ce grave incident, on commente beaucoup en Allemagne et en France la nouvelle annonçant la prochaine publication du traité secret conclu entre l'Allemagne et l'Angleterre au sujet des questions sud-africaines. L'Allemagne a d'autant plus d'intérêt à le publier qu'il expliquera sa réserve dans le conflit actuel, le traité étant devenu sans but, maintenant que la sentence arbitrale du tribunal de Berne a mis le Portugal à même de ne pas devoir recourir aux bons offices de l'Angleterre pour payer l'indemnité qu'on exige de lui pour la saisie du chemin de fer de Lourenço-Marquês.

DÉPÊCHES DE LUNDI MATIN.

Au combat de De Wet-dorp, au nord-est de Reddersburg, le général de Wet a pris 450 Anglais ainsi qu'une grande quantité de munitions, de provisions et de nombreuses tentes. Les Boers ont eu 2 tués et quatre blessés; les pertes anglaises sont importantes.

Le général Gatacre ayant trouvé Reddersburg occupé par les Boers s'est replié sur Bethanie, afin de garder les lignes de communication. Un fort commando boer opère au sud de Bethanie.

Le bruit court au Cap que les hussards envoyés au secours des troupes capturées à Reddersburg ne sont pas revenus.

On mande de Boshof au «Times» que lord Methuen est allé à Zwartkoppfontein.

On mande de Ladysmith au «Times» qu'une patrouille de 13e hussards a pris contact avec les Boers à Wasbank le 5 avril.

On mande du Cap au «Daily News» que la pneumonie décime les troupes du maréchal Roberts.

Quatre compagnies de fusiliers irlandais et deux compagnies de volontaires s'étant retirées de Rouxville sont arrivées à Aliwal-North. Les Boers qui avaient fait soumission reprennent les armes. Un fort commando se forme à Walsel dans le voisinage de Rouxville.

Italie

L'abrogation du décret-loi contribuera à apaiser les esprits, enrayera peut-être l'agitation en faveur de la révision du Statut, mais elle ne conjure pas complètement une crise provoquée par l'état général dans lequel se trouve le pays, état qui exige de promptes et sages réformes. Les socialistes continueront à faire de l'obstruction, car ils ne pardonnent pas à la majorité d'avoir accordé au président de la Chambre des pouvoirs discrétionnaires qui, avec la partialité dont M. Colombo a fait preuve au cours des récents incidents, constituent un

danger permanent pour l'action parlementaire de l'extrême-gauche.

Aura-t-on le courage, dans l'entourage immédiat du roi, de se rendre compte des dangers qui peuvent résulter de cette situation? Aura-t-on le courage de mettre fin à une situation qui met la paix intérieure de l'Italie à la merci du moindre incident parlementaire? Il faut l'espérer. L'Italie alors pourra normalement procéder au développement de ses ressources.

NOUVELLES SUISSES

Les assurances fédérales

Nous avons annoncé samedi l'apparition de la brochure de M. Charles Berdez sur les assurances. En attendant que les lecteurs voient de quels arguments l'auteur appuie ses thèses, il n'est pas mauvais de mettre sous leurs yeux les opinions de M. Berdez.

Voici d'abord celles qui concernent les charges financières.

«Les charges imposées par la loi à la Confédération s'élèveront, dès les premières années, annuellement à une somme supérieure à 7 millions 500,000 francs, et pourront atteindre, selon les décisions qui prendra l'Assemblée fédérale, un chiffre supérieur à dix millions. L'Assemblée fédérale a de par la loi beaucoup trop de compétences. Il n'est pas sage de laisser à un corps politique changer, par simple décret, le taux des indemnités de chômage et augmenter, dans d'aussi fortes proportions, les charges de l'assurance.»

VOULEZ-VOUS ME DIRE LA BONNE AVENTURE?

Volontiers, mais je ne puis pas vous garantir que tout ce que je vous dirai doive arriver. Si je vous prédis quelque chose de désagréable, vous ne tiendrez pas à le savoir tandis que si j'ai de bonnes nouvelles à vous annoncer, nous n'aurons qu'à souhaiter qu'elles se réalisent.

C'est assurément bel et bien de vouloir percer les mystères de l'avenir, mais la chose est plus difficile à accomplir qu'on ne le pense. Il va sans dire que si j'étais diseur de bonne aventure de profession, je me garderais bien d'avouer un tel fait, or comme, à tout bien considérer, je ne suis qu'un simple mortel, pratiquant la franchise et la loyauté, je ne saurais donc vous induire en erreur. En réalité ce n'est que par l'expérience que nous avons acquise du passé qu'il nous est donné d'entrevoir l'avenir.

Ne vous fiez donc ni aux cartes, ni aux dominos, ni aux planètes, ni au marc de café, ni aux globes de cristal, ni aux prétendus sorciers qui s'affublent de longues robes bariolées d'images d'animaux bizarres et coiffés de chapeaux en forme de pain de sucre. Il leur est tout aussi difficile de prédire ce qui arrivera demain, qu'aux astronomes de donner la date exacte de l'apparition des étoiles filantes.

Il y a cependant des cas où la connaissance de l'avenir nous aiderait, en quelque sorte, à supporter nos malheurs actuels. Prenons, par exemple, le cas de Monsieur Dupré, qui habite 16, rue de Blois, dans l'intéressante petite ville de Châtillon (Eure-et-Loir), qui nous écrivait le 18 avril 1899, une lettre dont la signature a été légalisée par Monsieur Pommier, conseiller municipal. Que de déboires et que d'ennuis il se serait évités s'il avait su au mois d'avril 1898, ce qui devait lui arriver d'heureux un an plus tard! Du reste voyons ce qu'il d. t. à ce sujet:

«Pendant plus d'un an j'ai été fort souffrant. Mon estomac fonctionnait mal et je digérais très péniblement. Je ne mangeais que très peu, car j'avais un grand dégoût pour la nourriture, et j'étais en même temps torturé par une constipation que rien ne pouvait combattre. Les nuits étaient mauvaises, car mon sommeil était irrégulier et souvent rempli de rêves affreux. Tous les médicaments qui m'étaient prescrits ne me soulageaient que pour un jour ou deux. A la fin j'en étais arrivé à ne plus avoir de confiance en aucun remède, pas même dans la célèbre Tisane américaine des Shakers. Cependant je reçus un jour de Monsieur Fanyan, pharmacien à Lille (Nord), un petit livre qui en faisait l'éloge et qui contenait tant d'attestations de guérisons opérées par elle, que je me décidai à m'en procurer un flacon chez un pharmacien de notre ville. L'effet fut prodigieux et rapide. Cinq jours après je commençais à manger avec appétit, et je vis disparaître la constipation. Trois flacons m'ont radicalement guéri et je suis actuellement aussi bien portant qu'il soit possible de l'être.

Ma reconnaissance vous est acquise, car grâce à votre unique remède je me porte à merveille, aussi c'est avec plaisir que je vous autorise à publier mon cas.»

CONSULTATION GRATUITE

Que ceux qui souffrent d'une maladie quelconque n'hésitent pas à demander une consultation gratuite au Directeur de la Médecine nouvelle, l'établissement médical le plus considérable de France (17^{me} année). La Médecine nouvelle supprime les drogues qui abiment l'estomac et, par les traitements vitalistes externes, elle guérit radicalement toutes les affections nerveuses: neurasthénie, paralysie, rhumatisme, goutte, asthme, bronchite chronique, les maladies de l'estomac, du foie, des reins, de la peau, les tumeurs, les cancers, le diabète, la surdité, etc. Le journal La Médecine nouvelle illustrée est envoyé gratuitement et franco pendant deux mois. Adresser les demandes de journaux et de consultations à l'Hôtel de la Médecine Nouvelle, rue de Lisbonne 19, Paris.

« Il est indispensable de trouver de nouvelles ressources pour permettre à la Confédération de remplir les engagements que la loi lui impose, et qui excèdent les revenus dont elle dispose actuellement. Il n'est par contre pas certain que la Confédération puisse se procurer ces ressources nouvelles, le monopole du tabac étant impopulaire, de même que l'augmentation des droits d'entrée, majoration, qui, pour être importante, devrait frapper des produits de première nécessité. »

« Le fait qu'une partie des déficits des caisses d'arrondissements doit être supportée par l'arrondissement et le canton aura pour conséquence des impositions importantes que devront subir les communes politiques. Les frais que les cantons auront à supporter pour les autorités de surveillance et les tribunaux arbitraux seront importants. »

« Des charges importantes découleront aussi pour les communes et les cantons de l'obligation imposée à l'arrondissement d'assurance de payer les contributions-maladies et les primes-accidents en retard pour toute personne obligée à l'assurance en vertu de décision de l'arrondissement ou du canton. »

« Les charges imposées par la loi aux employeurs sont des plus lourdes. Celles imposées aux assurés sont importantes et inégalement réparties, les employés gagnant un salaire supérieur à trois francs par jour payant un véritable impôt au profit des ouvriers moins rétribués. Les employés membres des caisses B, contraints de payer l'entier de leurs contributions-maladies, seront beaucoup trop chargés. »

« Les charges imposées par les assurances auront pour conséquence inévitable un renchérissement général de la vie et rendront particulièrement précaire la situation de la petite industrie et de l'agriculture, soumises aux mêmes prestations que la grande industrie, ce qui n'est pas le cas sous le régime de la responsabilité civile. »

« Les charges imposées par la loi à la Confédération, aux cantons, aux employeurs et aux employés sont telles qu'il paraît impossible de songer à l'introduction d'une assurance contre l'invalidité non accidentelle et la vieillesse, plus désirable encore que l'assurance-maladie et accidents. »

Les critiques que M. Berdez adresse à l'assurance-accidents sont les suivantes :

« La loi impose à tout assuré obligé l'entrée dans l'établissement fédéral et ne permet pas de choix, ce que fait l'assurance-maladie. L'assurance obligatoire contre les accidents est ainsi gérée par un établissement qui en possède le monopole et qui fixe lui-même le montant des primes. Ce système permet en conséquence de prélever tout ou partie de la prime, pour tous les assurés obligés ou pour une certaine catégorie d'entre eux, sous forme d'impôt, ainsi que le reconnaissent les publications officielles. »

« Selon les expériences faites en Autriche et en Allemagne, les litiges en matière d'assurance-accidents seront trop nombreux pour que le Tribunal fédéral des assurances, tel qu'il est créé par la loi, puisse les liquider promptement et après une instruction suffisante, comme unique instance. Les tribunaux arbitraux institués pour l'assurance-maladie devraient aussi fonctionner comme première instance en matière d'accidents. Les recours pourraient être jugés par une section du Tribunal fédéral actuel, ce qui permettrait de supprimer le Tribunal fédéral des assurances, si d'autre part les recours «maladies» étaient jugés par une autorité cantonale. »

En ce qui concerne l'étendue de l'obligation à l'assurance, M. Berdez formule deux critiques qui touchent surtout l'agriculture. Les voici :

« L'assurance obligée des domestiques et ouvriers de campagne chargera l'agriculture dans une très forte mesure. En pratique, les employeurs agriculteurs devront supporter dans la plupart des cas le montant total des contributions maladie et des primes accidents, la modicité des salaires en espèces les empêchant de se récupérer par voie de retenue. »

La loi n'indique pas clairement si les personnes travaillant avec leur chef de famille sont obligatoirement assurées et d'après quelles règles elles le seraient. »

Enfin une série d'autres objections s'adressent à l'organisation de l'assurance contre la maladie.

CANTON DE NEUCHÂTEL

Art médical. — Le Conseil d'Etat du canton de Vaud a nommé M. le docteur Hermann Schinz, de Neuchâtel, médecin-assistant de l'asile d'aliénés du Bois-de-Cery.

Monument Numa Droz. — La collecte pour le monument Numa Droz, organisée au Locle par les soins de l'Union chrétienne, a produit exactement la somme de 536 fr. 15.

A propos de la Directe. — On écrit de Berne au « Genevois » :

« La direction de la ligne Berne-Neuchâtel publiée aujourd'hui, en réponse à diverses informations parues dans quelques journaux, le texte de l'arrêté rendu par le Conseil fédéral dans la question de l'entrée en gare. Ce texte n'a rien appris que l'on ne sût déjà. Le Conseil fédéral, après avoir reconnu que la gare de Berne devait être agrandie parce qu'elle n'était plus à même de répondre à une nouvelle augmentation de circulation, a invité le Central à procéder aux travaux nécessaires, dans un délai déterminé. Quant à l'indemnité que la Directe devra payer, c'est le Tribunal fédéral qui la fixera, à teneur de l'art. 30 de la loi de 1872, si les parties ne parviennent pas à s'entendre sur ce point. »

Et voilà. La Directe estime que la constatation de l'insuffisance de la gare actuelle obligera le Tribunal fédéral à mettre à la charge de la Compagnie du Central la plus grande partie des frais d'agrandissement. C'est une opinion qui peut être soutenue. D'un autre côté, le Central ferait valoir que la gare de Berne a été complètement transformée il y a quelques années, que le Conseil fédéral n'a pas constaté qu'elle fût insuffisante pour le service actuel, d'où il suit que l'agrandissement n'est nécessaire que pour permettre l'entrée de la Directe. Cette manière de voir n'est pas déraisonnable non plus. L'expertise que ne manquera pas d'ordonner le Tribunal fédéral sans aucun doute à celui-ci d'apprécier dans quelle mesure chacune des parties a tort ou a raison; mais, comme il s'agit d'une somme considérable, il est peu probable que la Directe puisse s'en tirer à moins d'une somme assez rondelette, les dispositions de l'article 30 étant claires et précises.

Du reste, la petite compagnie éprouve encore d'autres difficultés. Il est vrai qu'elles sont moins importantes. C'est ainsi que la question de l'entrée en gare de Neuchâtel est toujours pendante et que l'on vient de découvrir — horreur! — que le double de la convention passée avec l'Etat de Berne n'est pas conforme à l'original. Il peut paraître extraordinaire qu'on ait si mal collationné les textes et pourtant on assure qu'il en est ainsi. Que faut-il penser, après cela, de la fameuse « Gründlichkeit » du département fédéral des chemins de fer? Car, enfin, celui-ci est bien pour quelque chose dans cette aventure peu agréable. »

Réforme judiciaire. — Le Conseil communal de la Brévine se propose de convoquer tous les électeurs à une assemblée populaire, pour aviser aux mesures à prendre afin de travailler à faire retirer le projet de réforme judiciaire, contre lequel se dessine dans différents districts un puissant mouvement d'opposition.

Concours de charrues. (Corr.) — Sous les auspices de la Société d'agriculture du district de Boudry un concours de charrues aura lieu le samedi 21 courant, dès le matin sur le beau et vaste domaine de l'Abbaye à Bevaix. Les divers modèles de charrues — ceux de nos pères et les systèmes perfectionnés américains et autres — seront appelés à faire leurs preuves. Un certain nombre de fabricants du Locle, Bevaix, Genève, Berne, etc., se sont déjà fait inscrire, ce qui assure d'ores et déjà les amateurs de l'intérêt de ces essais. Les organisateurs comptent que le concours de Bevaix aura d'heureux résultats pratiques et que nombreux seront les agriculteurs de la contrée qui assisteront à cette joute pacifique et instructive.

Il ne sera pas délivré de prix en espèces, mais les plus méritants des concurrents recevront un diplôme.

Geneveys-sur-Coffrane. — On nous écrit :

La cause du déraillement d'un train de sable, le 6 avril, n'est pas attribuable à l'écartement de la voie, mais plutôt à un essieu faussé. La locomotive et 3 wagons ont passé sans incident et le 4e wagon, dont l'essieu d'avant était faussé, a forcé l'écartement de la voie, ce que démontrent le laminage du champignon des rails et celui du bandage de la roue, laquelle circulait à l'intérieur de la voie; puis les wagons qui venaient à la suite trouvant la voie rélargie ont pris le même chemin.

Cette partie de voie, où passait le train, est en courbe, Rayon 350, or l'écartement était de 1 m. 455, soit largeur normale, tandis qu'en ligne droite et dans les courbes au dessus de 500 m. de R. cette largeur est de 1 m. 435.

CHRONIQUE LOCALE

Conseil général de la Commune
Séance du 9 avril 1900.

Au commencement de la séance, M. Krebs demande que le procès-verbal soit modifié à propos du vote intervenu dans la dernière séance, sur la question de l'échange de terrain avec M. Wolfarth. Il y aurait eu, selon lui, 12 voix pour les propositions de la minorité de la commission et 11 voix pour celles de la majorité. Selon la quesiure, il y avait respectivement 12 et 10 voix. La proposition Krebs est repoussée.

Chapelle de l'Ermitage-Clos-des-Auges. — Le Conseil communal propose la création à prévoir, donc à porter au plan d'alignement de la ville, d'une route de 804 mètres, avec pente de 0,6 à 4 mètres

pour 100 (cette dernière pente sur 85 mètres), partant du Clos-des-Auges (entre la maison des Ormeaux et ses dépendances au nord) pour aller rejoindre la route des Montagnes, à 60 mètres environ à l'ouest du chemin du Perteuis-du-Sault. — Renvoyé à la commission du plan d'alignement.

Temple-du-Bas. — M. Bouvier présente un second rapport tendant à accorder un crédit de 3,600 francs pour l'aménagement de la galerie des orgues au Temple-du-Bas. La commission, d'accord avec le Conseil communal, ne s'est pas rattachée à l'idée d'établir une communication entre les deux galeries.

M. Wavre insiste pour que le Conseil communal étudie encore la possibilité de construire une passerelle pour faciliter l'évacuation des galeries en cas de panique.

M. Jeanhenry répond que cette question ne peut être indéfiniment renvoyée. Au point de vue de la sécurité, il y aurait plus à craindre qu'à espérer de la présence d'une passerelle. Au point de vue musical, cette passerelle rendrait impossible la construction de l'estrade de la Société chorale. En somme, si les issues actuelles sont insuffisantes, et tel paraît être le cas, il faudrait en créer une nouvelle à l'ouest.

La proposition Wavre est écartée; le devis est voté à l'unanimité.

Agrégations. — Sur le rapport de la commission, l'agrégation est accordée aux personnes dont les noms suivent: Isely, Jules-Louis, professeur, Vaudois, pour lui, son épouse et 3 enfants mineurs; Niklaus, Jean-Rodolphe, magasinier, Bernois, pour lui, son épouse et 3 enfants mineurs; Niklaus, Jean-Rodolphe, fils du précédent, célibataire; Perrafone, Eusebe, paveur, Italien, pour lui, son épouse et 3 enfants mineurs.

Legs de M. Frédéric de Purry. — Le Conseil vote le projet proposant l'acceptation de ce legs (tableaux au Musée de peinture) et chargeant le Conseil communal d'exprimer par lettre à Mme F. de Purry, la reconnaissance des autorités communales pour l'acte de générosité de son mari.

Collège des Terreaux. — Il s'agit d'un crédit de 21,000 fr. pour l'installation du chauffage central.

M. Ch. Perret demande le renvoi à une commission, qui pourrait examiner aussi dans son ensemble la question du chauffage de tous nos collèges, et, en particulier, du collège latin.

M. Hartmann répond que les réparations faites aux poêles de cet établissement permettent d'étudier mûrement la question. D'ailleurs, le Conseil communal n'est pas opposé au renvoi.

M. Alf. Borel croit savoir que le Collège des Terreaux possède un système de chauffage central.

M. Hartmann répond qu'en effet un des premiers systèmes de chauffage central — à eau chaude, par serpentins — y avait été installé. Mais il a été reconnu insuffisant.

Le renvoi est adopté. La commission est composée de MM. Fallet, Ehrard Borel, Strittmatter, Alf. Borel et DuPasquier.

Ecole de commerce. — Le Conseil renvoie à la commission qui s'est occupée de la construction de l'Ecole de commerce une demande de crédit de cent quarante et un mille francs pour l'ameublement, l'éclairage, les collections et l'outillage de l'Ecole. (Le chiffre réel de dépense nouvelle sera de 114,100 fr., une somme de 27,000 fr., déjà mise à part, y étant portée en diminution.)

La commission est composée de MM. Beaujon, Perrier, Strittmatter, Alf. Borel, Krebs, Porchat, Clerc-Lambelet, Lambert et Wavre.

Passage de Vieux-Châtel à la gare du Jura-Simplon. Le déplacement de servitude est voté sans opposition.

Commission financière. — M. Haller, démissionnaire, est remplacé par M. Paul Bovet.

Session close.

Monument Numa Droz. — Des listes de souscription sont déposées à Neuchâtel au Cercle libéral, au Cercle du Musée, au Cercle national et au Cercle des travailleurs.

DERNIÈRES NOUVELLES

Lucerne, 9 avril.

Le « Tages Anzeiger » apprend que par l'intermédiaire du chapitre d'Einsiedeln et de son doyen, le secrétaire central de l'association des typographes suisses et une délégation des grévistes ont obtenu, vendredi dernier, une audience de l'évêque de Coire. L'évêque aurait déclaré qu'il approuvait les revendications des grévistes en ce qui concerne la reconnaissance du droit de réunion et aurait promis de faire des démarches auprès de la maison Benziger en vue d'amener une entente.

Schwytz, 9 avril.

Une assemblée de délégués du parti conservateur a eu lieu à Sattel, pour s'occuper des élections du Conseil d'Etat schwytois, qui sont fixées au 29 avril. L'assemblée, qui était très nombreuse, a décidé à l'unanimité de porter à nouveau les cinq représentants de la majorité qui acceptent une réélection, et de maintenir également, à titre de concession, les deux représentants actuels de la minorité.

Paris, 9 avril.

M. Delcassé a informé M. G. Berry qu'il communiquerait au conseil des ministres l'intention de ce dernier de questionner sur l'affaire de Beira.

La Chambre adopte un crédit de 300,000 francs pour frais de représentation des présidents du Sénat et de la Chambre, à l'occasion de l'Exposition. M. Binder, en critiquant ce crédit, fait allusion à l'attitude de M. Fallières comme président de la haute cour. Il est rappelé à l'ordre.

La Chambre adopte par 487 voix contre 36 un crédit pour le perfectionnement de l'armement et l'amélioration du service militaire.

Carmaux, 9 avril.

Les grévistes ont manifesté à la sortie des mineurs qui étaient descendus dans les puits lundi matin. Sur la demande des grévistes, le préfet a promis d'intercéder en faveur des manifestants arrêtés dans la matinée. Une grande animation règne dans la ville.

A la suite de démarches faites par le préfet, trois manifestants ont été relâchés.

Berlin, 9 avril.

L'empereur François-Joseph a annoncé sa visite à la cour impériale le 5 mai, pour assister le 6, à la fête de la déclaration de majorité du prince.

Washington, 9 avril.

Des informations reçues au ministère de la guerre disent qu'Aguintaldo est caché dans un des quartiers de Manille.

Washington, 9 avril.

Un grand meeting a eu lieu en faveur des Boers. De nombreux sénateurs et députés y assistaient. L'assemblée a voté une résolution de sympathie et d'admiration pour les Boers.

East London, 7 avril.

Le troisième contingent de la Nouvelle-Zélande s'embarquera dimanche pour Beira.

Simonstown, 9 avril.

La fièvre typhoïde se propage dans la ville. On signale quatre décès parmi les prisonniers boers.

Paris, 9 avril.

On télégraphie de Londres au « Temps » qu'une dépêche d'Orange River, en date du 6, annonce que les afrikanders soulevés, revenant de Carnarvon et de Kenhart, ont pris à revers les troupes du général Methuen. Une violente fusillade est entendue à l'ouest de Kimberley.

Paris, 9 avril.

La « Liberté » apprend que le comte de Breda a été fait prisonnier aux côtés du colonel de Villebois-Mareuil. Le comte de Breda est un ancien lieutenant du 20e dragons, qui a démissionné.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

(SERVICE SPÉCIAL DE LA FEUILLE D'AVIS)

Dublin, 10 avril.

La reine a parcouru hier les grandes rues qu'elle n'avait pas visitées au moment de son arrivée. La foule l'a acclamée, notamment à Trinity College, place forte de l'orangisme (antinationnalisme irlandais).

New-York, 10 avril.

Les nouvelles de Saint-Thomas annoncent qu'à l'occasion de la fête du roi de Danemark la population a fait une grande manifestation contre la vente des Antilles danoises aux Etats-Unis.

Washington, 10 avril.

Le président des Etats-Unis a ratifié la convention de la Haye en ce qui a trait à l'arbitrage et à l'emploi des armes de guerre.

Londres, 10 avril.

La Chambre des lords a voté le bill financier. Ses membres sont ensuite partis en vacances.

— Le ministre des colonies annonce qu'une mission envoyée à la recherche du trône d'or du roi des Achautis, à Coumassie, a subi un grave échec.

Bourse de Genève, du 9 avril 1900.

Actions	Obligations	
Central-Suisse	3% féd. ch. de f.	98.25
Jura-Simplon	3 1/2% fédéral 89.	—
Id. bons	5.50% Gen. à lots.	99.50
N.-E. Suis. anc.	Prior. otto. 4 1/2%	—
Tramw. suis.	Serbe . . . 4%	316. —
Voie étr. gen.	Jura-S. 3 1/2%	472.25
Fco Suis. élec.	Id. gar. 3 1/2%	981. —
Bq. Commerce	Franco-Suisse	453. —
Union fin. gen.	N.-E. Suis. 4%	501. —
Paris de Sév.	Lomb. ans. 3 1/2%	344. —
Cape Copper	Mérid. ital. 3%	305. —

Cote de l'argent fin en gren. en Suisse, fr. 106. — le kil.

Genève 9 avril. Esc. Banq. Com. 5 1/2%.

Changes	Demandé	Offert
France . . .	100 71	100 77
Italie	94 85	94 85
Londres	25 36	25 41
Allemagne . .	123,85	124,05
Vienne	104. —	104.75

Bourse de Paris, du 9 avril 1900.
(Cours de clôture)

3% Française .	101.47	Bq. de Paris .	1170. —
Consol. angl.	101.31	Créd. lyonnais	1116. —
Italian 5% . .	94.40	Banque ottom.	577. —
Hongr. or 4% .	98. —	Bq. internat.	607. —
Bressilien 4% .	63.95	Suez	3520. —
Ext. Esp. 4% .	73.35	Rio-Tinto . . .	1510. —
Ture D. 4% . .	23.20	De Beers	732. —
Portugais 3% .	25.95	Ch. Saragoz.	326. —
Actions		Ch. Nord-Esp.	226. —
Bq. de France.	—	Chartered . . .	9. —
Crédit foncier	732. —	Goldfield . . .	172. —

Monsieur et Madame Auguste Loup-Gacon et leurs enfants, Monsieur et Madame Guéra-Loup et leurs enfants, Monsieur Maurice Loup, Monsieur Ernest Loup, Monsieur et Madame Gacon-Loup, Madame veuve Rosette Jacot-Loup et ses enfants, ainsi que les familles Loup, Dromard et Besson, ont la profonde douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la mort de leur bien-aimée mère, belle-mère, grand-mère et parente,

Madame veuve Adèle LOUP-DROMARD, survenue samedi 7 avril, à 5 heures et demie du soir, dans sa 66^{me} année, après une longue et pénible maladie.
Neuchâtel, le 7 avril 1900.

Et que de dire adieu à cette sombre terre.
Pour entrer au séjour de la pure lumière.

L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu mardi 10 avril, à 1 heure de l'après-midi.

Domicile mortuaire: rue Pourtalès 6.
Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Les enfants de Monsieur Alf. Dubois: Maurice, Susanne, André et Charles, Monsieur et Madame Ch. Quartier, à Chaux-de-Fonds, Monsieur et Madame Edouard Dubois-Favre et leurs enfants, Monsieur et Madame Charles Dubois-Bornoz, Monsieur et Madame Jules Dubois-Badoux et leurs enfants, à Colombier, Monsieur et Madame Jules Jannin-Quartier, à Chaux-de-Fonds, Monsieur Alph. Cuendet et sa famille, à Lausanne, Mademoiselle Henriette Dubois, à Bevaix, Monsieur et Madame Gustave Dubois et leurs enfants, à Colombier et Paris, Monsieur Jean Ramstein et ses enfants, à Lausanne, Madame veuve Stalder et ses enfants, à Olten, Berne et Berthoud, Monsieur Henri Eschlimann et sa famille, les familles Quartier, Dubois et Eschlimann, Mademoiselle Amélie Panissod et Monsieur Charles Kettiger, à Colombier, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher père, beau-fils, frère, beau-frère, neveu, cousin et ami,

Monsieur Alfred DUBOIS,
Horticulteur,
que Dieu a retiré à Lui, dimanche 8 avril 1900, dans sa 42^{me} année, après une douloureuse maladie.

La mort des bien-aimés de l'Eternel est précieuse devant ses yeux. Ps. CXVI, 15.
Je ne vous laisserai point orphelins, je viendrai à vous.

L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu mercredi 11 avril courant, à 1 heure après midi.

Domicile mortuaire: Clos-des-Roses, à Colombier.

La famille affligée ne reçoit pas.
Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Messieurs les membres de la Société d'horticulture de Neuchâtel et du Vignoble sont informés du décès de

Monsieur Alfred DUBOIS,
leur cher collègue et dévoué caissier, et priés d'assister à l'enterrement qui aura lieu mercredi 11 courant, à 1 heure après midi.
Domicile mortuaire: Colombier, Clos des Roses.

LE COMITÉ.

LA FEUILLE D'AVIS

ne paraissant pas le Vendredi-Saint et le lundi de Pâques, et nos bureaux étant fermés ces jours-là, les annonces destinées au samedi 14 avril seront reçues jusqu'à jeudi 12 courant, à 3 heures, et celles devant paraître le mardi 17 avril, jusqu'à samedi 14 avril, à 3 heures également. — Nos rappels de nouveau que les grandes annonces doivent parvenir à notre bureau avant 11 heures du matin.

RÉSULTAT DES ESSAIS DE LAIT à Neuchâtel-Ville du 2 au 6 Avril 1900

NOME ET PRÉNOMS DES LAITIERS	Rythmètre grammes p. litre	Lactodensimètre
Lambelet, Ami	85	33
Bramaz, Nicolas	85	33
Evard, Elise	84	33
Helfer, Fritz	40	33
Berger, Henri	38	34
Maffli, Alfred	34	32
Rossettel, Marie	40	32
Hosselet, Schneider	86	33
Rommel, Max	85	32
Borl, Georges	39	33
Grox, Edouard	35	33
Diakon, Charles	33	33
Bachmann, Albert	34	32
Hosettler, Gottlieb	34	33
Bernhard, Rosine	33	34

Art. 9 du Règlement: Tout débitant dont le lait contiendra moins de 29 grammes de beurre par litre, payera une amende de quinze francs.
Direction de Police.

BAUX A LOYER à l'imprimerie du journal

Format in-8°, 16 pages, 20 cent., 2 fr. la douzaine.
Format in-8°, 20 pages, avec couverture, 30 cent., 3 fr. la douzaine.

Le numéro est de six pages

IMPR. WOLFRATH & SPERLÉ

EXTRAIT DE LA FEUILLE OFFICIELLE

— Faillite de Numa-Paul Grosjean-Rerdard, fabricant d'horlogerie aux Geneveys-sur-Coffrane. Les créanciers sont convoqués en seconde assemblée, à l'hôtel de ville de Cernier, pour le vendredi 27 avril 1900, à 2 heures du soir. Délibération sur une demande de concordat.

— Faillite de Gustave-Emile Dreyfuss, seul chef de la maison Emile Dreyfuss, fabricant d'horlogerie, domicilié à la Chaux-de-Fonds. Date de l'ouverture de la faillite: le 22 mars 1900. Première assemblée des créanciers: le jeudi 12 avril 1900, à 9 heures du matin, à l'hôtel de ville de la Chaux-de-Fonds. Délai pour les productions: le 7 mai 1900.

— Succession répudiée de Constant Dromard, en son vivant cultivateur, à Môtiers. Délai pour intenter action en opposition à l'état de collocation: le 17 avril 1900.

PUBLICATIONS SCOLAIRES

Hauts-Geneveys. — Institutur de la classe supérieure mixte. Obligations: celles prévues par la loi. Traitement: 1600 fr., plus l'augmentation légale. Examen de concours: le 24 avril. Entrée en fonctions: le 1^{er} mai. Adresser les offres de service avec pièces à l'appui, jusqu'au 21 avril, au président de la Commission scolaire, et en avisant le Secrétaire du département de l'Instruction publique.

— Institutrice de la classe enfantine. Obligations: celles prévues par la loi. Traitement: 1080 fr., plus l'augmentation légale. Examen de concours: le 24 avril. Entrée en fonctions: le 1^{er} mai. Adresser les offres de service avec pièces à l'appui, jusqu'au 21 avril, au président de la Commission scolaire, et en avisant le Secrétaire du département de l'Instruction publique.

ANNONCES DE VENTE

POTAGERS

de différentes grandeurs, chez **Paul Donner**, rue Saint-Maurice 8.

Magasin Tobler

Haut-du-Village, Saint-Blaise

BEAU CHOIX DE FROMAGES GRAS

de 70 à 80 c. la livre
mi-gras, 50 à 60 c. la livre
maigre, 35 à 40 c.

PAR PIÈCE FORTE RÉDUCTION

Fromage TILSIT
par pains de 6 à 7 liv., à 70 et 80 c.

Trois fois par semaine
BEURRE DE TABLE ET BEURRE EN MOTTE
au prix du jour.

PAQUES

Grand arrivage d'œufs frais au prix du jour. Pour œufs teints, donner les commandes dès aujourd'hui, au

Magasin TOBLER
Haut-du-Village, Saint-Blaise.

Œufs teints

Les personnes qui en désirent pour Pâques sont priées de bien vouloir donner leur commande au plus tôt au magasin Porret-Ecuier.
Vente de couleurs unies et marbrées.

CAVE

DE LA

GRANDE ROCHETTE

Vins de Neuchâtel:

Bianc 1896 à 0.55 cent. le litre.
• 1897 à 0.60 • la botte.
• 1899 à 0.65 • le litre.

Rouge 1898 à 1.30 •

Rouges 1891, 1892, 1894, 1895, 1897 et 1898 en bouteilles.

Pour le blanc 1899, sur lie, s'inscrire sans tarder chez **Paul Favarger**, Bureau 3, Terreaux 9, 1^{er} étage.

19 Feuilleton de la Feuille d'Avis de Neuchâtel

LA SECONDE MÈRE

PAR

HENRI GRÉVILLE

Les vacances terminées, Yveline retourna aux Oiseaux, Edme à ses cours spéciaux, les grand-mères à leurs domiciles respectifs et les époux à leur vie ordinaire. Ce fut un soulagement pour la plupart; pas pour Edme, qui rentrait dans l'engrenage du travail avec le sentiment que ses efforts n'aboutiraient point à le satisfaire.

Ce qui compliquait encore sa situation, c'est que ses professeurs n'étaient pas d'accord sur ce point. Les uns assuraient qu'il était convenablement préparé, d'autres affirmaient une insuffisance complète; cette divergence d'opinions s'expliquait par la promptitude d'esprit du jeune homme qui, à de certains moments, lui suggérait une réponse, une solution ingénieuse, de nature à faire croire qu'il savait ce qu'en réalité il ignorait. Après avoir été convaincu pendant des années que son fils ne savait rien, Richard s'était persuadé en ces

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas traité avec la Société des gens de Lettres.

GRANDS MAGASINS du BAZAR CENTRAL
Vis-à-vis du Temple du Bas
SALON DE MODES
EXPOSITION DE MODÈLES
GRAND ASSORTIMENT A TOUS LES RAYONS
BEAU CHOIX DE POUSETTES

FROMAGES GRAS DU JURA
Pour être bien servi, s'adresser à
A. DESCOEUDRES, Ponts-de-Martel
H 745 C



ARMES DE PRÉCISION, SYSTÈME « MARTINI », cal. 7.5 mm
FUSIL D'ORDONNANCE, mod. 89-96. REVOLVERS. MUNITIONS et RÉPARATIONS
Brelles. Fourreaux. Accessoires. Bronzage. Nickelage. Guidonage. Entretien, etc.
Ch. PETITPIERRE & FILS, munitions fédérales, NEUCHÂTEL

MONUMENTS FUNÉRAIRES
TRAVAUX DE BATIMENTS, CHEMINÉES, MEUBLES, &C.

ALBERT CUSTOR
NEUCHÂTEL (Maladière)
MAISON FONDÉE EN 1851
Modèles et devis à disposition
TÉLÉPHONE 347

MAMANS!
Les bébés nourris au
Lait stérilisé des Alpes Bernoises
sont toujours frais et roses, à l'abri de la diarrhée infantile et des autres maladies infectieuses. Évitez les imitations.
Dépôts: Seinet & Fils et pharmacie Jordan.

derniers temps qu'Edme avait rattrapé l'arriéré, et que son adhésion à Saint-Cyr ne souffrirait pas de difficulté; quelques réponses heureuses faites en sa présence, et l'opinion des professeurs optimistes, jointe au silence des autres, qui ne voulaient point se montrer des prophètes de malheur, avaient produit ce revirement.

Edme, qui en avait été enchanté au début, s'en montra inquiet plus tard, et, par conscience, voulut exprimer ses doutes à son père.

— Tu seras reçu si tu le veux, dit celui-ci, il ne s'agit plus que de vouloir, et j'espère bien que tu ne me feras pas le chagrin de te faire refuser! Je te préviens d'ailleurs que je ne croirais pas à un échec accidentel: j'ai grand-peur, mon fils, que la carrière militaire ne te plaise pas...

— Oh! mon père, peux-tu croire cela! fit Edme en rougissant d'humiliation.

— Ce n'est pas que je doute de ton courage, reprit Brice, mais je doute de ton amour pour le travail et la discipline!

Blessé, Edme se replia sur lui-même, c'était une âme orgueilleuse qui n'aimait pas à se dévoiler; avec Odile seule il s'exprima franchement.

— Rassure-toi, mon enfant, lui dit-elle avec sa tendresse accoutumée, ton père te parle ainsi pour te maintenir dans de sages appréhensions, mais...

— C'est cela qui m'afflige, s'écria le jeune homme avec amertume; on me

traite comme un enfant! on veut m'effrayer... ne vaudrait-il pas mieux m'encourager, me consoler?... Ah! ma mère Odile, j'ai grand besoin de consolation, je vous le jure!

Il avait des larmes dans les yeux, et s'efforçait de les retenir, par fierté virile.

— Pleure avec moi, lui dit Odile en lui tendant la main. Cesse de te contraindre, mon fils! Jette ton masque d'indifférence, qui peut tromper même ceux qui t'aiment le plus; sois un noble garçon, ouvert, sincère, avec tes faiblesses, qui sont de ton âge, et tes héroïsmes qui sont au-dessus!

— Je ne peux pas! répondit Edme en cachant son visage dans les bonnes mains maternelles qui lui offraient un refuge. J'ai besoin d'être aimé — on ne m'aime pas assez ici...

— Ingrat! fit doucement sa seconde mère.

— Oui, vous! Mais les autres! Savez-vous, ma chère mère Odile, je crois qu'en vous aimant j'ai un peu perdu de l'affection des autres...

— Trop exclusif! fit Mme Richard avec quelque mélancolie. C'est vous qui les avez négligés, Edme!

— Sans doute... mais si j'échoue, personne ne me plaindra, excepté vous!

A mesure que le moment des examens approchait, Edme sentait s'accroître ses terreurs. Son orgueil excessif lui rendait la formalité de l'examen extrêmement pénible; il était de ceux qui perdent la parole quand on les interroge,

POUTRELLES I U
AVIS
aux architectes, entrepreneurs et propriétaires
Grand choix de poutrelles et colonnes
EN MAGASIN
PROMPTE LIVRAISON
Vente en gros et détail.
ASSEMBLAGE ET TROUS SE FONT RAPIDEMENT
Paul BONNER, serrurier, Neuchâtel
RUE SAINT-MAURICE 8

OTICES PHOTOGRAPHIQUES
WATLINGER

PLACE PIAGET 9 2^{me} ETAGE
Appareils. Fournitures photographiques
Leçons. Travaux d'amateurs. Portraits.
H 1458 N
MANUFACTURE et COMMERCE

PIANOS
GRAND ET BEAU CHOIX
pour la vente et la location.
MAGASIN LE PLUS GRAND
et le mieux assorti du canton
Rue Fourtalle n° 9 et 11, 1^{er} étage.
Prix modérés. - Facilités de paiement.
Se recommander,
HUGO-E. JACOBI
NEUCHÂTEL

même alors qu'ils sont très bien préparés. La frayeur qu'il avait de ne pas savoir ce qu'on lui demanderait le paralysait d'avance.

La veille du jour fatal, Mme Brice eut la malencontreuse idée de lui adresser une admonestation.

— J'espère que tu seras reçu, lui dit-elle, car si tu échoues, tu me causeras personnellement un chagrin beaucoup plus grand qu'à aucun des tiens. Je me rends compte à présent que je n'ai pas bien dirigé les commencements de ton éducation, et que, par conséquent, je suis responsable dans une certaine mesure de tes erreurs et de tes fautes. Mais depuis que tu es passé dans des mains plus expérimentées, tu auras eu le temps et l'occasion de modifier ton caractère et de faire de bonnes études. Je crains que tu n'aies tenté ni l'un ni l'autre. Rappelle-toi que si tu es refusé, c'est sur moi qu'en retombera la honte, beaucoup plus que sur toi, ce qui ne serait pas tout à fait juste.

Pour ôter à son discours un peu de sa sévérité réelle, Mme Brice embrassa tendrement son petit-fils; Edme se retira dans sa chambre, où il passa une nuit détestable. Odile avait eu bien envie d'aller l'y trouver et de lui porter quelques bonnes paroles, mais Richard la retint en causant jusqu'au moment où elle supposa que leur fils était endormi, et elle ne voulut pas courir le risque de l'éveiller, si par hasard il dormait d'un bon sommeil.

LIQUIDATION
Magasin de **Mlle Adèle Huguenin**
Rue du Seyon n° 12

Beau choix d'ombrelles, parapluies, gants, porte-monnaie, cravates, broches, laines, rubans, corsets, parfumerie et autres articles de mercerie. Les marchandises en magasin sont de très bonne qualité, bien conservées et en grande partie à la mode de 1900.
Nouveau rabais important.
On traiterait pour la vente en bloc. — La reprise n'est pas très importante.

Magasin Zimmermann
ASSORTIMENT COMPLET
de
COULEURS
unies et marbrées
pour teindre les œufs.
Chaque semaine, grand arrivage de
JAMBONS (Pic-Nic)
à 70 cent. la livre
Au magasin de comestibles
SEINET & FILS
3, rue des Boucheries, 3

A vendre à bas prix, une bascule. S'adresser Grande Brasserie, Neuchâtel.

Ainsi préparé et sermonné, Edme se présenta à l'examen écrit. Le problème qu'il eut à résoudre s'embrouilla dans sa tête avec un autre qu'il avait travaillé seul; il les confondit tous les deux, s'en aperçut trop tard, ce qui acheva de lui faire perdre la tête, et fut refusé.

Odile, très anxieuse, attendait le retour. Au visage de Richard, elle connut la vérité, et toute demande mourut sur ses lèvres.

— Il est refusé, dit Richard; et ce qu'il y a de pis, c'est qu'il l'a fait exprès.

— Mon père, fit Edme, je te jure...

Richard lui imposa silence du geste.

— Vous l'avez fait exprès, répéta-t-il avec autorité; cela ne me surprend pas, vous me l'aviez annoncé!

— Moi? fit le malheureux garçon en pâlisant.

— Vous! le jour où je vous menaçais de la discipline de Saint-Cyr. Vous ne l'avez pas oublié, je pense? C'est le digne couronnement d'une éducation manquée... Vous pourrez vous dire, si vous êtes malheureux, que vous l'avez voulu!

Edme sentait ses jambes trembler sous lui. Que n'eût-il pas dit s'il avait pu exprimer ce qu'il sentait! Mais outre la difficulté qu'il avait toujours éprouvée à révéler son être intérieur, le reproche injuste qui l'accablait ordonnait ce silence à son orgueil. Il souffrait dans tout ce qu'il avait en lui de meilleur, et il sentait que tout mot sorti de sa bou-

HALLE AUX TISSUS - Mise en vente des Robes et Confections

OUVERTURE de la SAISON de PRINTEMPS

MARCHANDISES NOUVELLES

HALLE AUX TISSUS - Mise en vente des Robes et Confections

HALLE AUX CHAUSSURES

Rue du Bassin

Reçu un très grand assortiment de
CHAUSSURES EN TOUS GENRES

pour Dames, Hommes, Garçons, Fillettes et Enfants

Articles fins et ordinaires dans tous les prix. — Spécialité de genres solides et de fabrication suisse.

Achetant depuis nombre d'années directement dans les plus grandes fabriques suisses et en très grande quantité, nous obtenons des conditions qui nous permettent de vendre aux prix les plus avantageux.

Les acheteurs peuvent être assurés d'avoir un grand avantage en se fournissant dans les maisons qui reçoivent directement les chaussures des grandes fabriques de

MM. LES FILS de C.-F. BAILLY, à Schönenwerd.
STRUB, GLUTZ et C^o, à Olten. Etc.

Au comptant 5 % d'escompte

Se recommande,

C. BERNARD.

Librairie A.-G. BERTHOUD

NEUCHÂTEL

En souscription :

Dictionnaire géographique de la Suisse. — Publié sous la direction de Charles Knapp et Maurice Borel. — Illustré de nombreuses cartes, plans et vues. L'ouvrage comprendra environ 100 livraisons, à 75 centimes, à raison de 2 par mois.

La librairie fournit le prospectus sur demande, ainsi que la 1^{re} livraison en communication.

COLIN & URECH

Terreaux 2
NEUCHÂTEL

Vins de table, rouges et blancs.

Vins de Neuchâtel.

Vins fins français vieux.

Champagne divers.

Malaga — Madère — Marsala

Echantillons sur demande.

Téléphone 434

Boulangerie Ed. Magnin

Successor de M. Marchand

rue J.-J. Lallemand

PAIN DE PAQUES

Se recommande.

Succursale sous le théâtre.

A vendre ou à louer O 93 N

UN PRÉ

d'une superficie de 55 ares 98 centiares, en Champs Magnins dit les Roches du Bout. — S'adresser à l'agent d'affaires A. Chevalier, Grand'rue 1, Neuchâtel.

A vendre

un buffet à une porte, remis à neuf, et une table carrée. S'adres. à G. Widmer, peintre, Maladière. H 1883 N

BICYCLETTE

première marque, à vendre, à bas prix. S'adresser Ecluse 7.

AVIS DIVERS

Le Dr L. Verrey

médecin-oculiste
A LAUSANNE

reçoit à NEUCHÂTEL, Mont-Blanc, tous les mercredis, de 2 heures à 4 heures. H 1538 L

AVIS

AUX

COMMUNIERS DE NEUCHÂTEL

Les Communiers de Neuchâtel, domiciliés dans la circonscription de cette ville, qui désirent se faire recevoir membres actifs de l'une des quatre Rues, sont invités à se faire inscrire aux adresses ci-dessous, avant le lundi 16 avril 1900, époque après laquelle les demandes seraient renvoyées d'un an, à teneur des règlements. Les personnes qui, par suite de changement de domicile, devraient être portées sur le rôle d'une rue autre que celles où elles avaient leur domicile en 1899 sont invitées à se faire inscrire avant lundi 16 avril :

Pour la rue des Hôpitaux, chez M. Philippe Godet, faubourg du Château 7.

Pour la rue des Halles et Moulins, chez M. Eug. Bouvier, bureau Bouvier frères, Evole.

Pour la rue des Chavannes et Neubourg, chez M. Ad. Clerc, not., Coq-d'Inde 10.

Pour la rue du Château, chez M. Alfred Perregaux, faubourg de l'Hôpital 1.

20-30 %

sur le service par

Abonnement

AU

SALON DE COIFFURE

A. WINKER

Avenue du Premier Mars 1

Leçons et ouvrages de broderies

M^{me} O. Philippin, Moulins 38.

INVENTIONS

On demande à s'intéresser dans l'exploitation d'une invention d'utilité industrielle absolue. Inutile de proposer des inventions ne réunissant pas ces conditions. Hc 3809 L

Ecrire case Stand 3309, Genève.

POUR PARENTS

Dans une bonne famille protestante, on prendrait trois jeunes filles désirant apprendre l'allemand. Bonne école supérieure gratuite. Aux jeunes demoiselles ne voulant plus fréquenter l'école, on apprendra les ouvrages de ménage et, selon désir, la cuisine. Conversation en famille en bon allemand. Vie de famille gaie et agréable, soins maternels assurés. Prix de pension 70 francs par mois. Références de 1^{er} ordre. H 1141 G

S'adresser à M. le directeur Russenberger, banque d'Appenzel, à Hérisau.

NOUVELLES POLITIQUES

Italie

Malgré le retrait du décret-loi, l'extrême-gauche est décidée à ne pas désarmer vis-à-vis du gouvernement et de la majorité parlementaire qui a fait voter les nouvelles mesures répressives du règlement de la Chambre. Lors de la reprise de la session, l'extrême-gauche reprendra, dès la première séance, son attitude de protestation, et d'intransigeance. M. Gabriel d'Annunzio s'est fait l'interprète de l'état d'esprit de ses nouveaux amis dans une interview sur les incidents parlementaires de ces derniers jours :

jour d'hui, même si ce devoir doit nous mettre en opposition.

— C'est-à-dire, s'écria Richard avec fureur, que vous l'avez gâté par votre faiblesse, aussi par votre indulgence... En vérité, ce n'était pas la peine de le soustraire à l'influence de ma mère pour le faire tomber sous la vôtre. — A vous deux, vous l'avez fait ce qu'il est, et maintenant, toutes les deux vous vous entendez contre moi!

Odile était restée debout, les mains frémissantes, les yeux baissés.

— Eh bien? fit Richard, qui aurait eu besoin d'une réplique pour aviver sa colère.

— Vous ne le connaissez pas! dit sa femme en faisant appel à toute son énergie pour rester calme. Sous sa nature indisciplinée, véhément, il en cache une autre, tendre et impressionnable comme celle d'une femme, et celle-là souffre, Richard, entendez-vous? Il souffre, je le sens, moi, avec mon cœur... mon cœur de mère... oui, Richard! Vous pouvez sourire... mes entrailles n'ont point porté d'enfant, mais mon cœur est en lui, votre fils, parce qu'il est en vous, mon mari... Je vous dis qu'il ne faut pas pousser à bout ces natures promptes et passionnées. Laissez-moi aller vers lui, Richard — je vous dis qu'il se déchire le cœur, et que je veux le voir... je ne veux pas qu'il souffre...

— Il l'a mérité, fit Richard, plus ému qu'il ne voulait le laisser paraître.

« J'avoue que je n'ai aucun espoir dans la pacification que l'on préconise. Si elle avait lieu, elle ne pourrait être sincère: elle ne ferait qu'aggraver le mensonge qui nous opprime. L'extrême-gauche maintiendra allumé son foyer d'agitation en attendant une solution qui ne pourra résulter que des forces extraparlémentaires; car dans la Chambre le mal me paraît incurable. »

M. Gabriel d'Annunzio va plus loin même que le manifeste de l'extrême-gauche adressé au pays. Comme tous les néophytes, il va d'un élan jusqu'au bout de sa conversion et brise toutes les images, tandis que, dans leur manifeste, les députés de l'extrême-gauche indiquent comme d'efficaces remèdes l'opposition intransigeante et l'obstruction parlementaire et la convocation d'une Constituante.

Etats-Unis

L'amiral Dewey fera connaître cette semaine le programme avec lequel il doit se présenter, soit comme candidat démocrate, soit comme indépendant aux élections présidentielles.

Le « Herald » croit savoir que l'amiral se déclarera en faveur de l'indépendance des Philippines sous le simple protectorat des Etats-Unis. ceux-ci ne devant conserver dans l'archipel qu'une station navale. Il préconisera également le libre échange avec Porto-Rico et un traitement équitable pour cette malheureuse île sacrifiée à de puissants intérêts privés américains.

Cuba

Malgré les impressions optimistes que le secrétaire de la guerre des Etats-Unis, M. Root, paraît avoir rapportées de Cuba, le général Wood, gouverneur de l'île, conseille de ne pas réduire les troupes d'occupation jusqu'après les élections municipales qui ont été ajournées à la fin mai.

Le général Wood s'oppose à la formation de régiments cubains pour remplacer les troupes américaines à mesure qu'elles seront retirées; les Cubains lui sont encore suspects.

NOUVELLES SUISSES

Les courses de chevaux. — Les délégués des grandes sociétés de courses de la Suisse avaient arrêté un règlement uniforme de courses pour toutes les courses fédérales de chevaux. Ce règlement fixe pour chaque année, dans la première semaine d'avril, à Berne, une séance des commissaires (un par société) pour arrêter le « Calendrier des courses. »

Dans la séance de cette année, qui a eu lieu samedi dernier, la Société suisse des courses (Schweiz. Rennverein) a été désignée comme Société Vorort pour 1900-1901.

Suivant les décisions des commissaires, les courses suivantes auront lieu dans le courant de l'année 1900: 17 juin, à Genève: Société hippique genevoise; 1er et 2 juillet, à Zurich: Société suisse des courses; entre les 8 et 12 septembre, à Yverdon: Société pour l'amélioration, etc.; 6 et 9 septembre, à Lucerne: Société des courses de Lucerne; 22 et 23 septembre, à Morges: Société hippique du Léman.

GENÈVE. — Le tohu-bohu continue. paraît-il, à la prison de l'Evêché. Un des gardiens révoqués à la suite des derniers événements, mais provisoirement maintenu à son poste, aurait, dans le but évident de faire une niche à son directeur, laissé ouvertes toutes les cellules d'un quartier.

Un des détenus vint charitablement aviser M. Perrin, qui ne s'était aperçu de rien. Séance tenante, l'employé coupable a été mis à la porte.

IMPR. WOLFRATH & SPERLÉ

— Qu'il souffre injustement et qu'il vous maudisse, acheva Odile.

Cette dernière phrase ralluma la colère de Brice.

— Qu'il souffre injustement, en vérité! Et qu'il me maudisse? Vous réservez votre indulgence pour ceux qui me maudissent? En voilà assez, Odile. Vous ne le verrez point, je vous le défends.

Il sortit là-dessus, laissant l'âme d'Odile douloureusement combattue.

Elle demeura un instant immobile, se demandant ce qu'elle allait faire; sans doute, elle devait obéir à son mari, et pourtant, un irrésistible mouvement la poussait vers le fils puni; elle essaya de se distraire, prit un livre, l'ouvrit, et le rejeta, ne pouvant songer à autre chose.

Il lui semblait que de cette chambre dont l'entrée lui était interdite sortait un grand cri d'appel un long gémissement vers elle.

— Ma mère, ma mère, disait la voix suppliante, vous m'avez aimé, je vous aime, ô ma mère!

Elle fit deux ou trois pas, cherchant à fuir l'obsession, puis, soudain, n'y pouvant tenir, elle alla droit à la chambre du jeune homme, et tourna le bouton très doucement, sans bruit. La porte résista. Au lieu d'insister, elle fit légèrement le tour par un corridor et passa par le cabinet de toilette; la clef était tournée aussi. Elle prit peur et courut chercher Jaffé.

(A suivre.)

che en de telles circonstances serait considéré comme une manifestation de ses mauvaises qualités. Il se dirigea vers la porte, le regard troublé, la tête creuse, titubant presque, en proie à la pire souffrance physique et morale dont il eût jamais eu conscience.

— Edme, lui dit sa grand-mère d'un ton de reproche, je n'attendais pas cela de toi! Tu sais ce que je t'avais dit!

Il inclina la tête et sortit muet. Quand la porte fut refermée, les parents gardèrent un instant le silence. Mme Brice pleurait; Richard tirait ses favoris d'un air sombre. Odile promenait ses yeux de l'un à l'autre. Tout à coup elle parla.

— Vous avez été horriblement cruels! leur dit-elle de sa voix douce.

Tous deux tressaillèrent: Richard allait répliquer, elle prit les devants.

— Horriblement cruels et horriblement injustes, continua-t-elle. Vous blessez son cœur d'une incurable blessure, vous courez le risque d'en faire un homme mauvais, aigri... Vous avez outrepassé vos droits.

Elle était calme au point que son extérieur excluait la possibilité d'une querelle, si belliqueuses que fussent ses paroles. Sa belle-mère et son mari la regardaient, l'une stupéfaite, l'autre indigné.

— C'est vous, Odile, qui parlez ainsi? fit Richard.

— Oui, mon mari, c'est moi. Comme

chef de famille, vous avez le droit et le devoir de réprimander votre fils; — comme père, vous ne deviez pas lui dire qu'il avait fait exprès de manquer... même si c'était vrai! Et ce n'est pas vrai!

Mme Brice écoutait Odile avec une sorte d'amère componction. Après le premier mouvement d'humeur qui l'avait entraînée à appuyer le dire de son fils, elle sentait que sa bru avait raison; le caractère d'Edme était rétif, ombrageux, difficile, mais il n'avait jamais été accusé de duplicité ni de calcul; elle se repentait maintenant d'avoir été si dure.

Je vais le voir dans sa chambre, dit-elle en se levant.

Richard l'arrêta d'un geste bref.

— Je vous prie, ma mère, dit-il, de n'en rien faire. Mon fils a besoin d'une grande et sérieuse leçon, je me charge de la lui donner; il gardera les arrêts jusqu'à ce que je les lève, et moi seul aurai des communications avec lui jusque-là.

En d'autres temps, Mme Brice eût protesté avec énergie et probablement enfreint cet ordre; mais l'âge et son état de santé lui avaient ôté beaucoup de son courage actif; après avoir adressé à son fils quelques paroles pour l'engager à l'indulgence, elle rentra chez elle, afin d'y pleurer tout à son aise.

Richard et Odile restèrent seuls ensemble; elle pâle, mais résolue, lui très irrité, retournant dans son esprit une

grosse colère qu'il ne savait trop comment exprimer.

— Odile, dit-il enfin, voilà la première fois depuis notre mariage que je vous trouve en opposition ouverte avec moi, et je m'étonne que ce soit au sujet de mon fils.

Elle le regarda en face, sans bravade, mais sans frayeur, et dans ses yeux tristes, Richard vit qu'il ne la réduirait pas facilement.

— C'est la première fois, répondit-elle, que je vous vois commettre une faute.

— Une faute?... répéta Richard dont les lèvres blanchirent.

— Oui, mon mari, une faute envers votre fils, que votre devoir est de punir s'il fait mal, mais non d'accabler quand il est innocent.

— Innocent! fit Richard avec un rire amer.

— Innocent, aujourd'hui, j'en fais serment pour lui. Vous devriez le consoler, et vous l'écrivez!

— Alors, je ne connais plus mes devoirs de père?

— Vous les méconnaissez en ce moment.

— Et c'est vous qui prétendez me les apprendre?

Odile rougit faiblement.

— Je ne suis pas sa mère, dit-elle d'une voix altérée, mais je suis pour lui comme si je l'étais; j'ai fait mon devoir de mère autrefois, je le ferai encore au-